



PRIX DU POULET
DE NOUVELLES
MESURES POUR FAIRE
FACE À LA HAUSSE

P.16



**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE
D'ATHLÉTISME (FAA)**
26 RECORDS
NATIONAUX BATTUS
EN 2024

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 // N°905 // PRIX 20 DA

GRANDES RÉALISATIONS
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**LE MINISTÈRE DE
L'HABITAT ÉDITE
UN NUMÉRO
SPÉCIAL**

P.6



DISCUSSIONS SONATRACH-CHEVRON
À HOUSTON

**PARTENARIAT
WIN-WIN DANS
L'AMONT
PÉTROLIER**

P.7



ROC OIL RACHÈTE TETHYS OIL

**LE GÉANT
AUSTRALIEN
BIENTÔT
SUR LE MARCHÉ
ALGÉRIEN**

P.5



CONGRÈS INTERNATIONAL
DU TOURISME MÉDICAL

**FAIRE DE L'ALGÉRIE
UNE DESTINATION
TOURISTIQUE
MÉDICALE
DE CHOIX**

P.10



JOURNÉE SOLENNELLE AU PALAIS DES NATIONS

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE PRÊTE SERMENT



C'EST DANS UN CLIMAT SOLENNEL QUE LE CHEF DE L'ÉTAT, M. ABDELMADJID TEBBOUNE, A PRÊTÉ SERMENT HIER, ACTANT DÈS LORS LE DÉBUT DE SON SECOND MANDAT, APRÈS AVOIR REMPORTÉ L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024 AVEC 84,30 % DES VOIX EXPRIMÉES.

Lire en page 3

TOUT EN SOULIGNANT LA DIMINUTION SIGNIFICATIVE
DES AIDES VERS L'ENCLAVE PALESTINIENNE

BENDJAMA APPELLE À UN CESSEZ-LE-FEU INCONDITIONNEL À GHAZA

BENDJAMA INSISTE SUR L'IMPORTANCE CRUCIALE D'UNE COORDINATION EFFICACE ENTRE LES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET LES BAILLEURS DE FONDS POUR GARANTIR DES AVANCÉES CONCRÈTES. IL MET EN LUMIÈRE LE RÔLE PRÉPONDERANT DE L'UNRWA ET DE SON PERSONNEL COURAGEUX, EN PREMIÈRE LIGNE DES INITIATIVES VITALES.

Lire en page 2



TOUT EN SOULIGNANT LA DIMINUTION SIGNIFICATIVE DES AIDES VERS L'ENCLAVE PALESTINIENNE

Bendjama appelle à un cessez-le-feu inconditionnel à Ghaza

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a souligné lundi que l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Ghaza a connu une diminution significative, ne répondant pas aux besoins de la population en détresse.

Malgré la mise en place d'un mécanisme visant à garantir l'assistance humanitaire, les livraisons se font de plus en plus rares, mettant en péril la vie des habitants de Ghaza. Ces constatations ont été partagées lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur «la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne». Selon les données des Nations unies, seulement 62 camions ont été autorisés à entrer quotidiennement à Ghaza au cours des 10 premiers jours de septembre, par rapport aux 97 camions qui ont pu accéder en décembre 2023, lors de l'adoption de la résolution 2720. M. Bendjama a indiqué que ce déclin significatif n'était pas dû à des problèmes logistiques, mais à une impasse politique causée par les autorités israéliennes. Il a insisté sur la nécessité d'un cessez-le-feu inconditionnel et immédiat dans l'enclave palestinienne, qui subit une agression soutenue depuis 346 jours, soulignant qu'«il ne s'agit pas simplement d'un désir mais d'une nécessité absolue, et ce, sans conditions». «Nous devons bien

reconnaître que les efforts bien intentionnés qui étaient nos nôtres pour faire face à une crise politique par des moyens purement humanitaires et logistiques, se sont avérés insuffisants», a-t-il ajouté. Il a également attiré l'attention sur le tragique décès de 6 membres du personnel de l'UNRWA dans des frappes israéliennes, déplorant la violation des normes internationales et la menace croissante pesant sur le droit international humanitaire. Évoquant les propos du commissaire général de l'UNRWA, M. Philippe Lazzarini, M. Bendjama a mis en garde contre l'impunité qui pourrait rendre les conventions de Genève et le droit international humanitaire inefficaces. Malgré ce sombre tableau, M. Bendjama a souligné qu'il existe des lieux d'espoir, citant la réussite de la campagne de vaccination contre la polio qui, au 13 septembre, avait atteint 560 000 des 625 000 enfants de Ghaza, ce qui témoigne du potentiel de mobilisation politique pour des actions concrètes. Dans un contexte où la santé des populations de Ghaza demeure une



préoccupation majeure, l'OMS, l'Unicef et l'UNRWA se distinguent par leurs actions louables et leurs réalisations probantes. M. Bendjama insiste sur l'importance cruciale d'une coordination efficace entre les institutions des Nations unies et les bailleurs de fonds pour garantir des avancées concrètes. Il met en lumière le rôle prépondérant de l'UNRWA et de son personnel courageux, en première ligne des initiatives vitales, telles que la récente campagne de vaccination contre la polio. Ces collaborations fructueuses démontrent le potentiel considérable de la volonté politique et d'une coordination har-

monieuse pour améliorer de manière significative la santé des populations les plus vulnérables. Dans un plaidoyer sans équivoque, M. Bendjama met en exergue l'urgence d'agir pour prévenir la détérioration des conditions de vie à Ghaza. À l'heure où la vaccination contre la polio se révèle être un succès, il souligne que d'autres menaces sanitaires pourraient survenir si des mesures rapides ne sont pas prises. Il exhorte ainsi à une action préventive, afin d'éviter une situation critique. Dans un discours empreint de lucidité, notre ambassadeur évoque le chemin semé d'embûches qui attend la

communauté internationale. Pour lui, la résolution 2720 ne peut être pleinement appliquée sans un cessez-le-feu effectif, un retour à la stabilité à Ghaza et la mise en place d'un plan de reconstruction global et bien planifié. Il appelle ainsi à une mobilisation sans précédent pour garantir un avenir plus serein et prospère pour la région. M. Bendjama souligne la responsabilité colossale qui incombe à la communauté internationale et appelle à une action concertée et résolue pour construire les fondations d'une paix durable et d'un avenir radieux pour Ghaza.

Aïda Mouni

La situation humanitaire s'aggrave à Ghaza

La situation humanitaire «s'aggrave à Ghaza à l'approche de l'hiver», met en garde le réseau d'organisations civiles palestiniennes. La situation humanitaire risque de s'aggraver «alors que la guerre de génocide (sioniste) dure depuis près d'un an, que l'accès à l'aide humanitaire est bloqué et que le déplacement d'un grand nombre de citoyens continue dans la plupart des régions», selon un communiqué du réseau repris mercredi par l'agence de presse Wafa. Le réseau d'organisations civiles palestiniennes exprime, dans ce texte, sa préoccupation face à la situation des personnes déplacées, en particulier à l'approche de l'hiver. Il précise que les déplacés sont soit dans des tentes délabrées, dans des centres d'hébergement surpeuplés ou dans des parties de leurs maisons endommagées. Ces abris pourraient s'effondrer à tout moment, met-il en garde encore. Le réseau souligne l'existence de plusieurs groupes de tentes de personnes déplacées dans les zones proches de la plage de Ghaza. Dans cet endroit, il n'y a pas d'infrastructures adéquates, ce qui expose les personnes déplacées au risque la noyade. L'occupation continue d'empêcher l'accès aux fournitures d'hébergement, en particulier les tentes, les couvertures en plastique, et autres besoins pour se préparer à l'hiver, ajoute la même source.

À LA DEMANDE DU GROUPE DES PAYS ARABES

L'occupation de la Palestine en débat à l'ONU

La Palestine, qui siège à l'Assemblée depuis le 10 septembre, a présenté un projet de résolution au vote. Les États membres de l'organisation des Nations Unies débattent, mardi, de ce texte exigeant la fin de l'occupation sioniste des territoires palestiniens donnant ainsi suite à l'opinion de la Cour internationale de justice (CIJ). La plus haute juridiction de l'ONU a jugé, en juillet dernier, «illégal» l'occupation par l'entité sioniste de territoires palestiniens depuis 1967. Elle a ajouté que l'entité sioniste doit mettre fin à l'occupation «dans les plus brefs délais». «L'idée est d'utiliser la pression de la communauté internationale à l'Assemblée générale et la pression de la décision historique de la CIJ pour forcer l'entité sioniste à changer d'attitude», a déclaré, lundi, le Représentant permanent de l'État de Palestine à l'ONU, Riyad Mansour, cité par des médias. Le diplomate palestinien a ajouté que le texte sur la table a «choqué beaucoup de pays». Le projet de résolution «exige» que l'entité sioniste «mette fin sans délai à sa présence illicite» dans les territoires palestiniens et que ce soit fait «au plus tard 12 mois après l'adoption de cette résolution», selon des médias. Lundi également, deux responsables de l'ONU ont réitéré, à New York, la nécessité «urgente» d'un cessez-le-feu, d'un accès humanitaire sans entrave et la protection des civils et des infrastructures dans la bande de Ghaza. L'appel a été lancé lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à discuter de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, rapporte l'APS. Le direc-

teur exécutif du Bureau pour les services d'appui aux projets (UNPOS), Jorge Moreira da Silva, et la coordonnatrice principale pour les affaires humanitaires et la reconstruction à Ghaza, Sikhriddin Kach, ont également averti qu'«en l'absence d'une solution politique durable, le cycle de souffrance devrait se poursuivre et que les efforts visant à fournir une aide humanitaire et à reconstruire restent insuffisants pour faire face à l'ampleur de la crise», selon la même source. Kach a qualifié la situation dans l'enclave de «sombre et triste», poursuit l'APS. Soulignant aussi la «profonde responsabilité» que porte la communauté internationale dans la lutte contre la tragédie de cette guerre, la responsable onusienne a mis en lumière la situation humanitaire «désastreuse» à Ghaza, exacerbée par plus de 11 mois de conflit. «La communauté internationale a la responsabilité d'appeler à une paix durable et de soutenir la reconstruction de Ghaza», a-t-elle lancé avertissant que «les horreurs de l'année écoulée confirment que seule une solution politique est capable de briser le cycle de la souffrance», dans la bande palestinienne, d'après l'APS. À Genève, le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a déclaré avoir été témoin de «l'horreur du génocide à Ghaza» depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, a rapporté, mardi, l'agence de presse Wafa. Mofokeng a tenu ces propos, lundi, lors d'une conférence de presse conjointe avec d'autres rapporteurs de l'ONU sur la situation à Ghaza et dans les territoires

palestiniens occupés, dans le cadre de la 57e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, précise Wafa. Mofokeng a indiqué, selon cette source, que seulement 17 des 36 hôpitaux de Ghaza continuent de fonctionner partiellement, notant que l'occupation continue de violer le droit international en lançant des attaques contre des civils, des enfants et des agents du secteur de la santé. Pour sa part, le rapporteur spécial sur le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, Pedro Araujo Agudo, a évoqué la crise de l'eau dans l'enclave, indique l'Agence. Actuellement, les habitants de Ghaza vivent avec une moyenne de 4,7 litres d'eau par personne et par jour, alors que l'OMS a fixé la quantité minimale d'eau requise en cas d'urgence à 15 litres, affirme Wafa. Le rapporteur sur le système international, George Catragnolo, a déclaré que ce qui se passe dans les territoires palestiniens est un «désastre public pour tout le monde». Selon lui, ce désastre et cette tragédie ne se limitent pas aux seuls Palestiniens, mais sont directement liés à l'avenir du pluralisme et aux normes des Nations Unies, rapporte encore Wafa. Enfin, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens, Francesca Albanese, a déclaré que les attaques sionistes contre Ghaza ont atteint un niveau inquiétant et se sont également étendues à la Cisjordanie. Elle a souligné que les «attaques génocidaires» ont détruit les infrastructures de base dans les territoires palestiniens, d'après Wafa.

Avec Wafa

JOURNÉE SOLENNELLE AU PALAIS DES NATIONS

Le Président Abdelmadjid Tebboune prête serment

Le chef de l'Etat a salué avec fierté le « succès de cette échéance nationale importante marquée par la sérénité et la sécurité depuis le début de sa préparation, au lendemain de l'annonce de la présidentielle anticipée », saluant l'ANP, les corps de sécurité, ainsi que tous les secteurs concernés qui ont apporté « un appui logistique pour garantir une élection transparente, libre et régulière ».

C'est dans un climat solennel que le Chef de l'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune, a prêté serment hier, actant dès lors le début de son second mandat, après avoir remporté l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30 % des voix exprimées. Une cérémonie de prestation de serment qui a été marquée, comme il est de tradition en pareilles circonstances, par la présence de hauts cadres de l'Etat et des institutions de la République. Le président de la République élu a ainsi prêté serment lors d'une cérémonie officielle au Palais des Nations (Alger) qui a débuté par la récitation de Versets du Saint Coran et la lecture, par le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, du communiqué de la Cour relatif aux résultats définitifs de l'élection présidentielle remportée par M. Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 84,30% des voix exprimées devant le candidat du MSP (9,56%) et celui du FFS (6,14%). Ensuite, le président de la République a prêté serment après la lecture du texte de ce serment par le Premier président de la Cour suprême, M. Tahar Mamouni. La main droite sur le Saint Coran, M. Abdelmadjid Tebboune a répété les passages du texte après M. Mamouni. Conformément à l'article 89 de la Constitution, le Président de la République "prête serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la Nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment". Respect donc des délais politiques, respect de la Constitution, respect des instances constitutionnelles de la République auront marqué cette prestation de serment de M. Tebboune qui entame ainsi son second mandat dans la sérénité avec des priorités économiques et sociales importantes à l'ombre d'un agenda international où le rôle actif de l'Algérie est attendu, souhaité par la com-



munauté internationale. Dans son discours après la cérémonie de prestation de serment, le président de la République a salué le succès de l'élection présidentielle du 7 septembre, se "félicitant de la campagne électorale propre" qu'il a menée aux côtés des candidats Abdelaali Hassani Cherif (MSP) et Youcef Aouchiche (FFS). Il a également salué le peuple algérien qui "a toujours protégé par sa conscience nationale le processus de consolidation de la légitimité des institutions et d'édification de l'Etat de droit à travers les échéances nationales constitutionnelles". Rendant hommage aux candidats du MSP et du FFS, le président de la République a dit : "Nous avons mené ensemble une campagne électorale propre marquée par une concurrence loyale à travers la présentation des programmes et des idées aux électrices et électeurs". "Si les méthodes pour convaincre ont différé, il n'en demeure pas moins que la campagne

électorale s'est déroulée dans le respect mutuel, dans le cadre des règles de la pratique politique démocratique et conformément aux exigences de la conscience morale, de la fidélité au pays des Chouhada et de la loyauté à la patrie". Il a également salué avec fierté le "succès de cette échéance nationale importante marquée par la sérénité et la sécurité depuis le début de sa préparation, au lendemain de l'annonce de la présidentielle anticipée", saluant l'Armée nationale populaire (ANP), les corps de sécurité, ainsi que tous les secteurs concernés qui ont apporté "un appui logistique pour garantir une élection transparente, libre et régulière". Par ailleurs, il s'est engagé à présenter le bilan de son premier mandat devant les deux chambres du Parlement avant fin 2024, ainsi que "tous les détails" relatifs au second mandat. En perpétuant la "bonne tradition", le président Tebboune "prononcera, avant la fin de l'année, un dis-

cours à la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies en session extraordinaire", lors duquel il présentera "tous les détails relatifs au second mandat, ainsi que le bilan économique et financier du premier mandat". Il a par ailleurs affirmé qu'il va, au cours de ce second mandat, lancer un dialogue national avec l'ensemble des forces nationales vives, et ce, "en consécration de la véritable démocratie". "Au cours du second mandat, nous engageons des discussions soutenues et des consultations avec l'ensemble des forces vives du pays, politiques, économiques et juvéniles". "Un dialogue national ouvert sera lancé, nous permettant de baliser ensemble le chemin qu'empruntera notre pays en matière de consécration de la véritable démocratie, non pas celle des slogans, mais celle qui donne la souveraineté à ceux qui la méritent", a soutenu le président de la République.

Merouane Korso

LE RIDEAU EST TOMBÉ SUR UNE PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE RASSÉRÉNÉE

Que faut-il en retenir ?

Vingt jours de campagne électorale pour trois candidats en lice, une réactivation de la pratique politique, des fortunes diverses pour les partis, des noms qui sont sortis du lot, d'autres définitivement enterrés, une ANIE controversée et clap de fin sur un nouvel exercice politique pour le président sortant Abdelmadjid Tebboune.

Plusieurs points d'importance à signaler pour en garder l'essence et la couleur, à commencer par la réélection du président Tebboune. Celle-ci, attendue du reste, n'aura surpris aucun Algérien, tant le décalage entre lui et les autres candidats était évident. D'ailleurs, hormis les partis prétendant à la magistrature suprême, tous les autres partis s'étaient alignés derrière le président Tebboune, avec la conviction de bien faire pour l'intérêt de l'Algérie.

De même, la vie politique a connu un regain de vitalité pendant les trois derniers mois, avec, certes, des excentricités par-ci, des extravagances par-là chez certaines formations politiques, mais avec également une meilleure proximité avec le discours politique et la pratique démocratique.

Les Algériens ont choisi la continuité et la stabilité, c'est évident. Cela a ses mérites. Maintenant, place à la réalisation des (derniers) engagements convenus et au renforcement de l'architecture économique du pays ; car, on le voit, les pays fragiles économiquement seront les premiers à être soufflés dans une prochaine étape, post-guerre en Ukraine, et qui s'annonce cruciale pour tous.

On observe la lente et dangereuse déliquescence de l'Etat français sous Macron, on voit également le jeu de sous-traitance des guerres aux portes sud et sud-est de l'Algérie, et le contexte que nous vivons commande un front politique intérieur uni et monolithique. Le contexte géopolitique dans lequel s'est déroulée cette élection en appelait à plus de vigilance et à la retenue ; les deux guerres en cours, en Ukraine et à Gaza, préfigurent une dangereuse transposition des stratégies de puissance dans la triple zone maghrébo-saharo-sahélienne.

Conscient des enjeux et de cette sous-traitance qui se profile, le président Tebboune avait annoncé la couleur durant la campagne électorale en réaffirmant sa disponibilité à travailler avec les pays du Sahel, principalement le Mali et le Niger. Pour le Niger, c'est déjà affaire ficelée, avec les aides envoyées à Niamey, les échanges commerciaux et les visites mutuelles de haut rang. Reste le Mali, où la présence inquiétante de Wagner interdit toute avancée dans le bon sens, tant ce groupe paramilitaire plombe tout compromis pacifique au Nord-Mali.

F.O.

Les termes du serment prévu par la Constitution

Les termes du serment prévu par la Constitution stipulent que le Président de la République doit prêter serment devant le peuple, en présence de toutes les hautes instances de la Nation, dans la semaine suivant son élection. L'article 89 de la Constitution énonce que le Président de la République « prête serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la Nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment ». L'article 90 de la

Constitution stipule que le président de la République prêtre serment dans les termes ci-après: « Fidèle aux sacrifices suprêmes et à la mémoire sacrée de nos martyrs, ainsi qu'aux idéaux de la Révolution de Novembre éternelle, je jure par Allah Tout-Puissant de respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel, d'œuvrer au ren-

forcement du processus démocratique, de respecter le libre choix du peuple, ainsi que les institutions et lois de la République, de préserver l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple et de la Nation, de protéger les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, de travailler sans relâche au développement et à la prospérité du peuple et d'œuvrer, de toutes mes forces, à la réalisation des grands idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde. Allah en est témoin ».



IL A REÇU L'AMBASSADEUR
D'ALGÉRIE À BAKOU

Ilham Aliyev transmet ses salutations

au Président Tebboune

Le président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a reçu, hier en audience, le nouvel ambassadeur d'Algérie à Bakou, Zakia Ighil, qui lui a présenté ses lettres de créance. Affirmant que les relations bilatérales entre les deux pays, à divers niveaux, sont satisfaisantes, le Président Aliyev a souligné l'importance de développer davantage la coopération dans les domaines politique, économique et énergétique. A l'entame de l'audience, la diplomate algérienne a transmis au Président Aliyev les «salutations du Président de la République Abdelmadjid Tebboune», soulignant que le chef de l'État «apprécie hautement l'amitié avec le chef d'État d'Azerbaïdjan». Elle a en outre rappelé la visite du Président de l'Azerbaïdjan en Algérie en 2022. Ainsi s'est ouverte une nouvelle page dans l'histoire des relations bilatérales. Zakia Ighil a affirmé que «le Président Tebboune a exprimé sa gratitude pour le message de félicitations d'Ilham Aliyev à l'occasion de sa réélection à un second mandat présidentiel et a l'intention de renforcer encore les liens avec l'Azerbaïdjan». L'ambassadeur a assuré qu'au cours de sa mission elle s'efforcera d'élargir davantage les relations bilatérales. Remerciant le Président Tebboune pour son message, Ilham Aliyev a chargé l'ambassadeur Zakia Ighil de transmettre ses «salutations au Président Tebboune», tout en lui renouvelant ses félicitations. Mettant en avant la nécessité de poursuivre la coopération entre l'Azerbaïdjan et l'Algérie dans le cadre des organisations internationales, y compris l'ONU, l'Organisation de la coopération islamique, le Mouvement de non-isolement, le Président Ilham Aliyev a déclaré que l'Azerbaïdjan, dans les organisations internationales, procède toujours du principe de l'équité. A cet égard, il a tenu à exprimer sa gratitude à l'Algérie pour son appui et la solidarité dont elle a fait preuve «à l'endroit de notre pays au cours de la présidence azerbaïdjanaise du Mouvement des non-alignés». Au cours de l'audience, le Président Ilham Aliyev a évoqué l'importance des questions de souveraineté, d'intégrité territoriale des pays, du multilatéralisme et de la lutte contre le néocolonialisme. Dans ce cadre, il a affirmé que son pays continuera d'appuyer l'indépendance et la souveraineté des peuples qui souffrent de l'administration coloniale. Abordant la coopération énergétique, le Président Aliyev a soutenu que «nos pays sont d'importants exportateurs de gaz vers le continent européen et coopèrent étroitement dans le cadre de l'OPEP».

LE CHEF DE L'ÉTAT EN FAIT UNE PRIORITÉ

Approfondissement de la démocratie

Le président Tebboune a annoncé «des consultations intensives» dans le cadre d'un «dialogue national ouvert», visant «à approfondir la démocratie et à renforcer la cohésion nationale».



A l'occasion de la cérémonie de son investiture, le président de la République a réaffirmé sa volonté «de mener une politique inclusive», basée sur le dialogue avec toutes les composantes politiques du pays, notamment les jeunes. Il a dans ce chapitre annoncé «des consultations intensives» dans le cadre d'un «dialogue national ouvert», visant «à approfondir la démocratie et à renforcer la cohésion nationale». Il a expliqué que ce dialogue s'inscrit dans une dynamique de réalisations déjà en cours dans différents secteurs stratégiques, comme l'industrie minière, les infrastructures ferroviaires et l'agriculture. Et de poursuivre : «Partout où nous nous tournons en Algérie, nous voyons des ateliers ouverts de réalisations»,

illustrant ainsi les progrès accomplis sous son premier mandat.

Dans son discours, le chef de l'État a également affirmé son engagement à «assurer l'autosuffisance agricole de l'Algérie d'ici à 2026», rappelant «les avancées significatives dans le domaine de l'agriculture», et soulignant que «le pays a réussi à réduire ses importations à leur plus bas niveau. Et de rappeler : «Nous atteindrons l'autosuffisance en blé dur en 2025 et en orge et maïs en 2026». Sur le plan industriel, il a évoqué un objectif ambitieux, celui de ramener la contribution de l'industrie dans le produit national brut (PIB) à 12 % au cours de son nouveau mandat. De plus, il a souligné le rôle clé des partenariats avec des pays «amis et frères», visant à dévelop-

per des produits et des cultures stratégiques. L'un des engagements phares du président de la République pour ce second mandat concerne les investissements massifs, tant dans l'infrastructure que dans l'économie. Il a annoncé que près de 9 000 projets d'investissement ont été enregistrés auprès de l'Agence algérienne d'investissement, avec pour objectif d'atteindre 20 000 projets d'ici la fin de son mandat en 2029. Dans le domaine de l'eau, il a salué les cadres nationaux pour leur engagement à rendre la gestion du dessalement de l'eau de mer entièrement algérienne et a annoncé «le lancement, en 2025, de grands barrages d'interconnexion pour renforcer la gestion des ressources hydriques du pays». Au plan social, M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé «à poursuivre la construction de deux millions de logements tous types confondus», ainsi qu'à résoudre «définitivement le dossier des zones d'ombre» avant la fin de la première année de son mandat, réaffirmant sa détermination «à protéger le pouvoir d'achat des Algériens, en luttant contre l'inflation, en contrôlant les prix et en augmentant les primes et les salaires», non sans rappeler son engagement à créer 450 000 emplois. Le président de la République a promis de rester fidèle à son slogan «Algérie victorieuse» tout au long de ce second mandat, tout en affirmant sa volonté «de poursuivre sur la voie des réformes économiques et sociales pour assurer un avenir meilleur à la nation».

Y. S.

Bio-Express



M. Abdelmadjid Tebboune, qui a pris officiellement ses fonctions de président de la République après avoir prêté serment, hier, au Palais des nations (Alger), a été réélu pour un second mandat lors de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30% des voix exprimées. Né le 17 novembre 1945 à Mecheria (wilaya de Naâma), M. Abdelmadjid Tebboune débute son parcours scolaire dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès où sa famille a élu domicile, suite aux persécutions du colonisateur français en raison des discours nationalistes de son père et de son appartenance à l'Association des Oulémas musulmans algériens. Il rejoint l'école libre des imams en 1953 et réussit l'examen du cycle moyen en 1957. Il poursuit ses études au lycée régional, puis au lycée Benzerdjeb et obtient son baccalauréat en 1965. En 1969, il est diplômé de l'École nationale d'administration (spécialité économie-finances) dans la deuxième promotion portant le nom du Chahid et héros de la Révolution Larbi Ben M'hidi. M. Abdelmadjid Tebboune débute sa carrière professionnelle dans le chef-lieu de

la wilaya de Béchar, alors dénommée Saoura, englobant Béchar, Tindouf et Adrar. Il poursuit son parcours qu'il a entamé comme administrateur, puis chargé de mission avant d'être promu au poste de Secrétaire général de la wilaya de Djelfa en 1974. En 1976, il est muté dans la wilaya d'Adrar au même poste, puis dans la wilaya de Batna en 1977, avant d'occuper la même fonction dans la wilaya de M'sila en 1982. Par la suite, M. Abdelmadjid Tebboune occupe le poste de wali, respectivement dans les wilayas d'Adrar, Tiaret et Tizi Ouzou. Il est nommé ministre délégué chargé des Collectivités locales en 1991, ministre de la Communication et de la Culture en 1999 et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme en 2001. En 2012, il est à nouveau nommé ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avant d'occuper, en 2017, le poste de ministre du Commerce par intérim. Le 24 mai 2017, il est nommé Premier ministre. M. Abdelmadjid Tebboune a brigué la magistrature suprême la première fois à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 qu'il a remportée.

ROC OIL RACHÈTE TETHYS OIL Le géant australien bientôt sur le marché algérien



Le groupe australien Roc Oil s'apprête à rejoindre le marché algérien, après l'acquisition de Tethys Oil, une entreprise suédoise liée par un mémorandum d'accord à Sonatrach.

Roc Oil obtiendra 90 % des actions de Tethys Oil le 25 octobre 2024. Cette date marquera également la transaction de 185 millions de dollars ainsi que les approbations réglementaires nécessaires.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du groupe australien Roc Oil. Visant à renforcer sa présence dans les zones énergétiques au grand potentiel comme l'Algérie. L'objectif de l'entreprise Roc Oil, étant d'augmenter son expansion globale, elle vise à garantir une position importante dans le secteur énergétique. Comme le soulignent ses dirigeants dans le communiqué publié récemment. «L'ac-

quisition proposée s'inscrit également dans notre stratégie à long terme. Qui vise à croître de manière rentable dans les principaux secteurs en amont, à étendre notre présence dans des régions énergétiques d'importance stratégique ». Dans ce contexte, ils ajoutent : «90% du nombre total d'actions de Tethys. Ainsi qu'à la réception de toutes les autorisations, approbations, décisions et autres actions réglementaires, gouvernementales ou similaires nécessaires ». Le communiqué met également en lumière la volonté de Roc Oil à conquérir les marchés internationaux, notamment son intérêt aux ressources énergétiques algériennes. En effet, l'Algérie attire de plus en plus d'investisseurs étrangers en raison de la richesse de son sous-sol ainsi que l'accessibilité des démarches administratives

TAWDIF ÉDUCATION DZ

Les résultats du recrutement des enseignants contractuels annoncés

Les résultats du recrutement des enseignants contractuels, pour ceux qui ont postulé sur la plateforme numérique du secteur de l'éducation nationale Tawdif Education.dz, ont été annoncés hier. Une aubaine pour les jeunes diplômés qui vont trouver avec cette rentrée sociale de quoi s'occuper et de quoi occuper leur quotidien. Il est impératif que les candidats

retenus se présentent dans les établissements scolaires pour récupérer leurs documents de nomination en tant qu'enseignants contractuels et signer les procès-verbaux d'installation le jeudi 19 septembre 2024. Tout candidat ne se présentant pas au plus tard le 22 septembre 2024 verra sa nomination annulée et considérée comme nulle et non avenue.

IL ORGANISAIT DES TRAVERSÉES À PARTIR DES CÔTES DE GOURAYA ET DOUAOUDA

Le réseau des passeurs de Tipasa démantelé

Deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer ont été démantelés par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains de la sûreté de wilaya de Tipasa.

Selon un communiqué cité par Radio Algérie, au moins 19 personnes ont été arrêtées, dont six présumées impliquées dans deux réseaux d'organisation de traversées clandestines à partir des côtes de Gouraya et Douaouda. Les investigations ont révélé l'implication des suspects dans des opérations frauduleuses contre d'autres victimes et l'exposition de leurs vies et sécurité au danger, en les délestant de leur argent après leur avoir fait croire qu'ils les feront traverser clandestinement vers



l'autre rive de la Méditerranée, selon la même source. Deux embarcations équipées de matériel de navigation dont deux appareils de radio-communication et une boussole, ont été également saisies par la police, suite à ces opérations. A

cela s'ajoute la saisie de cinq réservoirs de 330 litres de carburant et des sommes d'argent estimées à 560 000 DA et 4 227 Euros. Les suspects arrêtés ont été déferés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes

STELLANTIS ARRÊTE LA PRODUCTION DE SA FIAT 500 ÉLECTRIQUE

Aucune répercussion pour Fiat Algérie ?

Coup dur pour la petite Fiat 500 électrique, qui voit sa production stoppée par Stellantis, la faute à... une demande en chute libre, affirmation plusieurs sites d'informations italiens. Présentée pour la première fois le 4 juillet 1957, la légendaire Fiat 500 fête tout récemment son 67ème anniversaire ; cette voiture est toujours reconnue grâce à son design iconique. Jusque-là, si petite Fiat 500 électrique se vendait encore comme des petits pains il y a 2 ans, la demande pour la mini citadine électrique italienne s'est rapidement tassée. A tel point qu'en mars dernier, la marque italienne avait bien du mal à écouler toute sa production, des difficultés de vente qui poussaient alors Stellantis à envisager une version thermique de la 500e. Mais dès aujourd'hui, l'usine de Mirafiori, en Italie, va stopper la production de la Fiat

500 électrique. En cause, une demande qui ne cesse de chuter, les ventes ayant plongé de plus de 40% depuis le début de l'année. Aussi, la décision a été prise de suspendre la production du modèle pour une durée initiale de quatre semaines. Rappelons que l'usine est en mesure de produire environ 80 000 Fiat 500 chaque année.

«La mesure est rendue nécessaire par le manque actuel de commandes lié à la performance du marché de l'électricité en Europe, qui est profondément troublée pour tous les constructeurs, en particulier les constructeurs européens» explique ainsi Stellantis. Le groupe prépare d'ailleurs une version hybride, la Fiat 500 Ibrida, dont la commercialisation n'est toutefois pas prévue avant la fin de l'année 2025 (et même probablement 2026 en réalité).

HAARETZ DÉVOILE LE DESSOUS DES CARTES

L'entité sioniste «recrute des demandeurs d'asile africains pour combattre à Gaza »

Le journal israélien Haaretz a révélé, le dimanche 15 septembre, qu'Israël recrute des demandeurs d'asile africains pour combattre dans la bande de Gaza, en échange de promesses de résidence permanente.

Le journal a ajouté que «les services de sécurité israéliens utilisent des demandeurs d'asile venus d'Afrique dans l'effort de guerre dans la bande de Gaza, au péril de leur vie, et leur fournissent en retour une aide pour obtenir le statut de résident permanent en Israël (inférieur à la citoyenneté). » Le journal a cité des sources anonymes de la sécurité israélienne disant que ces

procédures sont menées «de manière organisée et sont accompagnées de conseils juridiques de la part des services de sécurité ».

«Jusqu'à présent, aucun statut n'a été accordé à aucun des demandeurs d'asile africains ayant participé à l'effort de guerre israélien », selon la même source.

Près de 30 000 demandeurs d'asile originaires d'Afrique vivent en Israël, pour la plupart des jeunes, et environ 3 500 d'entre eux sont des Soudanais qui bénéficient d'un statut temporaire qu'ils ont obtenu en l'absence de décision sur leur demande d'asile.

Le ministère sud-africain des Affaires étrangères avait déclaré le 18 décembre : «Le gouvernement sud-africain est profondément préoccupé par les informations selon lesquelles certains de ses citoyens et résidents permanents ont rejoint ou envisagent de rejoindre les forces israéliennes dans la guerre contre Gaza et dans les territoires palestiniens occupés. » Elle a averti qu'«une telle action pourrait contribuer à violer le droit international et à commettre davantage de crimes internationaux, les rendant ainsi vulnérables à des poursuites en Afrique du Sud ».

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Béchar : 43 419 capsules psychotropes saisies par la Douane

Une lutte sans relâche est menée par nos services de sécurité dans la lutte contre toute forme de criminalité, contrebande et trafic des stupéfiants.

Les services des Douanes algériennes ne sont pas en reste. Mobilisés jour et nuit, ces derniers sont sur tous les fronts. La Direction générale des Douanes (DGD) a en effet annoncé ce jeudi, dans un communiqué la saisie par les éléments de la brigade régionale des douanes de lutte contre le trafic de drogue et de la contrebande de Béchar au Sud du pays, de 43 419 capsules psychotropes.

L'opération menée conjointement avec les éléments de l'ANP, a permis également l'arrestation de deux individus, et présentés devant les autorités judiciaires compétentes tandis que le véhicule servant de transport pour la marchandise a été saisi. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des dispositifs de l'État pour lutter contre la contrebande et la promotion de drogues et de substances psychotropes, et tout ce qui constitue une menace pour la santé et la sécurité des citoyens.

R.N.

GRANDES RÉALISATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le ministère de l'Habitat édite un numéro spécial



Tout en rappelant que l'enveloppe financière allouée au secteur pour les réalisations effectuées entre 2020 et 2024 est de 2 402 milliards de dinars, le ministre en charge du secteur de l'Habitat a indiqué que « l'année 2024 a été marquée par l'inscription de 460 000 logements tous segments confondus ».

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville vient d'éditer un numéro spécial sur les réalisations enregistrées dans le domaine du logement dans le pays, met-

tant en avant le bilan fructueux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sous le titre « Habitat : faire de l'accès au logement une priorité absolue, un engagement, un défi ».

« Le logement, une priorité absolue du Président de la République. Un logement décent pour chaque famille algérienne, éradiquer les bidonvilles, relancer l'activité commerciale et industrielle, répartir équitablement la population à travers les régions du pays et enfin, adopter une politique d'aménagement du territoire efficace », telles sont les multiples actions contenues dans le 28e engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, déclinés et mis en valeur par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi dans une interview publiée dans ce numéro spécial. Tout en rappelant que l'enveloppe financière

allouée au secteur pour les réalisations effectuées entre 2020 et 2024 est de 2 402 milliards de dinars, le ministre en charge du secteur a indiqué que « l'année 2024 a été marquée par l'inscription de 460 000 logements tous segments confondus ». « Nous nous sommes lancés corps et âme dans cette entreprise exaltante pour permettre à nos concitoyens de bénéficier, enfin, de conditions d'habitation décente, relate, enthousiaste », estime Tarek Belaribi soulignant que « la quasi-totalité des projets bloqués ont été relancés » avant d'annoncer : « nous avons réussi à livrer, de 2020 à juillet 2024, pas moins d'un million et demi de logements de différents segments ».

ÉDUCATION NATIONALE

La sécurité routière, cours inaugural de la rentrée scolaire

La sécurité routière est le thème du cours inaugural de l'année scolaire (2024/2025) pour les élèves des cycles primaire, moyen et secondaire, indique le ministère de l'Éducation nationale dans une correspondance adressée à ses directeurs. La "sécurité routière" est le thème choisi pour le cours inaugural qui sera dispensé "dimanche prochain, premier jour de la rentrée scolaire 2024/2025, aux élèves des trois paliers d'enseignement", d'après la correspondance du ministère dont l'APS a obtenu une

copie. Le choix de ce thème est motivé par "la recrudescence des accidents de la route à travers les différentes régions du pays outre les pertes humaines et matérielles qui en résultent et leur impact sur les familles et la société", lit-on dans la correspondance. Le ministère a, dans ce sens, souligné le rôle "prépondérant" de l'école dans l'éducation sociale, outre la nécessité de contribuer à l'effort national de sensibilisation aux dangers des accidents de la route".

68^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA

L'Algérie inaugure son stand à Vienne

Le délégué permanent de l'Algérie à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a présidé l'inauguration du stand algérien installé en marge de la 68e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et ce, dans le cadre de la participation algérienne aux travaux de cette rencontre qui se tient du 16 au 20 septembre dans la capitale autrichienne. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du représentant du Directeur général de l'AIEA, Shaukat Abdulrazak, du président de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, Rachedi Menadi, du Commissaire à l'énergie atomique,

Abdelhamid Mellah, ainsi que des chefs de délégations participant à la conférence et de représentants des missions diplomatiques à Vienne. Placé sous le thème «Les sciences et techniques nucléaires au service des objectifs de développement durable en Algérie : réalisations et succès», ce stand permettra, une semaine durant, de mettre en avant les réalisations phares de l'Algérie en matière d'utilisation pacifique des techniques nucléaires, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, des ressources hydriques et de la protection de l'environnement, qui ont beaucoup progressé

récemment, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui y accorde un intérêt particulier. Intervenant à cette occasion, Larbi Latroche a mis la lumière sur les progrès réalisés en matière de lutte contre le cancer, notamment à la faveur des avancées enregistrées en radiothérapie et en médecine nucléaire. Il a souligné, en outre, l'intérêt que porte l'Algérie à la coopération avec l'AIEA pour renforcer son rôle pionnier au niveau régional, notamment en matière de services de formation proposés par le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et le Centre de médecine nucléaire du CHU

de Bab El Oued, désignés Centres régionaux de collaboration dans le cadre de l'initiative «Rayons d'espoir» pour la région Afrique. Il a également mis en avant la volonté de l'Algérie d'aller de l'avant dans le renforcement des expertises des frères africains, dans le cadre de l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA). Pour sa part, le représentant du Directeur général de l'AIEA a salué les progrès remarquables réalisés par l'Algérie dans l'emploi des applications nucléaires au service des objectifs de développement, ainsi que sa contribution active au renforcement des expertises et des capacités des pays africains frères dans le domaine de l'utilisation pacifique des techniques nucléaires, à travers la formation dans le cadre de l'AFRA et au titre des diverses initiatives de l'AIEA, notamment «Rayons d'espoir» (lutte contre le cancer). Le même responsable s'est également félicité de l'excellent niveau de coopération entre l'Algérie et l'AIEA.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 177 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 177 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 02 décès et 07 blessés et ce, suite à deux accidents

de la circulation, note la même source. Durant la même période, la Protection civile a enregistré le décès de deux personnes par noyade (une en mer et une autre dans les points d'eau) dans les wilayas d'Annaba et de Skikda, et le sauvetage de 87 autres dont 6 évacuées vers les hôpitaux. Les mêmes secours ont enregistré dans la wilaya de

Constantine le décès de 02 personnes âgées de 48 et 49 ans, suite aux travaux de creusement au niveau de la RN n 27 dans la commune de Hamma Bouziane. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a procédé à l'extinction de 17 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

DISCUSSIONS SONATRACH-CHEVRON À HOUSTON

Partenariat win-win dans l'amont pétrolier

Pour M. Hachichi, cet accord permet à Sonatrach de se tourner vers des horizons prometteurs en matière de développement du secteur minier et de concrétiser l'exploitation des ressources en hydrocarbures de manière responsable.

Le groupe national des hydrocarbures Sonatrach et le géant américain Chevron comptent consolider leur partenariat dans le domaine pétrolier, en amont en particulier, même si l'aspect commercial de leur coopération en est un volet important. Lundi à Houston, et après un accord signé en juin dernier à Alger, les deux partenaires ont confirmé leur volonté d'aller loin dans un partenariat win-win dans l'amont pétrolier. C'est ainsi que Rachid Hachichi, Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, a tenu une réunion de travail avec une délégation du groupe américain Chevron, conduite par la vice-présidente chargée de l'exploration internationale, Liz Schwarze. Selon un communiqué du groupe énergétique algérien, les discussions entre les deux parties ont essentiellement porté sur "les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérales en matière de développement des ressources en hydrocarbure, de manière responsable et durable", et "d'explorer les opportunités à même de renforcer le partenariat futur avec Chevron". La réunion à laquelle ont pris part des cadres dirigeants du groupe algérien, s'est tenu en marge de la visite de travail qu'effectue aux Etats-Unis d'Amérique M. Hachichi et la délégation l'accompagnant. Le groupe Sonatrach, qui a diversifié ces dernières années ses relations de coopération et de partenariat avec des groupes pétroliers et gaziers à l'international, en particulier américains, avait signé le 13 juin dernier un mémorandum d'entente avec Chevron International limited, "en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans les zones d'intérêt commun identifiées au niveau des bassins d'Ahnet et de Berkine, en utilisant les technologies de pointe

et les meilleures pratiques en matière de durabilité et de protection de l'environnement". La cérémonie de signature de cet accord qui permet au groupe pétrolier algérien de rebondir sur le marché américain s'est déroulée à Alger sous la présidence du P-DG de Sonatrach et de la vice-présidente de la société américaine chargée de l'exploration, Liz Schwarze. Pour M. Hachichi, cet accord permet à Sonatrach de se tourner vers des horizons prometteurs en matière de développement du secteur minier et de concrétiser l'exploitation des ressources en hydrocarbures de manière responsable. Sonatrach et Chevron devront en outre explorer les moyens d'exploiter le potentiel existant et des immenses ressources énergétiques de l'Algérie, selon le P-DG de Sonatrach, qui a estimé en juin dernier lors de la signature de cet accord avec Chevron que les opportunités offertes par ce partenariat seront nombreuses pour acquérir l'expertise de pointe auprès de l'entreprise américaine dans le domaine du pétrole et du gaz, et pour tirer parti de son expérience et de ses capacités technologiques reconnues. Il est clair que le groupe algérien compte développer ce partenariat pour améliorer autant ses capacités d'extraction pétrolière et gazière que l'exploitation responsable et durable des gisements miniers du pays. Du côté du groupe américain, on reconnaît que l'Algérie possède un domaine pétrolier de niveau mondiale avec un potentiel significatif de ressources pétrolières et gazières, ce qui conduit à "renforcer la présence de Chevron en Algérie et de maximiser ses partenariats avec Sonatrach", a fait remarquer Mme Schwarze. Cet accord constitue une étape importante permettant de collaborer pour le déve-



veloppement des ressources en hydrocarbures en Algérie, a-t-elle ajouté. Il est clair que du côté algérien, on compte beaucoup sur cet accord pour développer le potentiel pétrolier et gazier du domaine minier national, conformément aux directives en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Dans cette perspective, le patron de Sonatrach avait notamment souligné en juin dernier, lors de la signature de cet accord avec Chevron et après celui, très prometteur avec l'autre géant américain Exxon Mobil, que "la signature de ce document de coopération s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée pour le développement de l'industrie énergétique", avant de souligner que «l'intérêt porté à notre pays par Chevron et sa présence effective dénotent de sa prospection des grandes capacités que recèle le secteur minier algérien». Au mois de mai dernier, le groupe énergétique algérien avait frappé un grand coup avec un accord

historique avec le géant gazier Exxon Mobil pour l'exploration et l'exploitation de ses énormes gisements gaziers. L'accord, rappelle-t-on, entre les deux parties porte sur le développement de deux grands gisements de gaz dans les bassins de l'Ahnet et du Gourara, dans le sud du pays. En fait, cet accord marque une étape décisive dans le développement des hydrocarbures en Algérie, car il s'agit d'un partenariat stratégique tendant vers l'exploitation responsable et durable des réserves de gaz du pays. Là encore, les priorités seront données à la protection de l'environnement et la mise en place de techniques modernes d'exploration et de production, selon cet accord entre Sonatrach et Exxon Mobil. Les deux parties, selon l'accord, donneront la priorité aux avancées technologiques et à l'adoption des meilleures pratiques en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Il est clair par ailleurs que le groupe national Sonatrach ins-

crit son programme d'investissements et de développement en droite ligne avec le programme du président Abdelmadjid Tebboune autant en matière d'amélioration de la production d'hydrocarbures que d'augmentation des recettes énergétiques pour soutenir l'effort national de développement. Le programme du président, avec plusieurs axes prioritaires dont l'emploi des jeunes, l'accès au logement, à la santé et l'éducation, ainsi que la prise en charge d'une demande sociale dont le coût est énorme, doit donc s'appuyer sur tous les secteurs productifs, en particulier celui des hydrocarbures. C'est dans ce sens que les accords de partenariat de Sonatrach avec des majors du secteur gazier et pétrolier mis en place depuis quelques années sont de nature à assurer au pays les moyens de son développement économique et social. Et ce sont là les priorités du président Tebboune pour son second quinquennat.

Merouane Korso

TARIK HARTANI (ENSA) À LA RADIO ALGÉRIENNE :

«Les cultures au Sud sont un bouclier protecteur de notre sécurité alimentaire»

«La sécurité alimentaire est un pilier dans la feuille de route de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune dont l'agriculture figure prioritairement dans ses engagements électoraux», a indiqué, ce mardi, à la Radio algérienne, le coordinateur du comité de réflexion sur le développement des cultures des céréales et néanmoins Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie d'Alger (ENSA), Tarik Hartani.

Dans ce contexte, l'intervenant à l'émission «L'invité de la rédaction», de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, rappelle que le Chef de l'Etat accorde «une attention particulière dédiée aux cultures stratégiques au niveau national, dont l'extension se fait dans le grand sud du pays». Pour régler cette question de sécurité alimentaire, M. Hartani indique que «la feuille de route du président s'appuie sur la mise en place d'une stratégie graduelle, qui vise à prendre en charge certaines contraintes et obstacles ayant entravé

le développement des filières stratégiques à savoir les céréales, les légumineuses, les oléagineux et toutes les cultures nécessaires qui permettent à l'Algérie d'être autonome dans le domaine alimentaire».

Une stratégie, explique l'intervenant, qui s'étale sur plusieurs étapes subséquentes à la régionalisation des zones cultivables, compte tenu des différences géographiques et climatiques. Il s'agit, selon l'expert, de répertorier, les contraintes qui entravent les cultures stratégiques par l'identification des zones hydro-géographiques, la mise en place du matériel adéquat pour chaque type de superficie cultivable, l'accompagnement par un consulting des agriculteurs, l'introduction de l'ingénierie et de la technicité, notamment pour la culture saharienne. En effet, relève l'orateur, à l'optique de 2030, le Sud va devenir le bouclier protecteur de la sécurité alimentaire, considérant, toutefois que l'agriculture saharienne, nécessite les

grands et robustes moyens, sachant qu'elle repose particulièrement sur l'irrigation totale pour produire trois millions de tonnes de blé ainsi qu'une maîtrise de tous ce qui a trait à cette irrigation telle que la technicité.

Pour M. Hartani, la saison agricole 2023 est une année référence pleine, en terme quantitatif. «Elle nous a aidé à savoir surtout que doit-on faire pour améliorer la production tout en étant vigilant envers les aléas climatiques spécifiques de la région tels que les vents et les crues, à l'image de celles s'étant abattues sur Bechar. L'année écoulée était riche en enseignements vue que les agriculteurs ont réalisé de bons résultats», fait-il constaté. Il reste, selon lui, à améliorer la qualité de la semence pour valoriser la productivité en ayant des semences saines. «L'Algérie est devenue autonome en la matière», fait-il savoir et ce, en facilitant l'exercice des fellahs au niveau de leurs exploitations en «les dotant à temps d'engrais et des semences». La

stratégie du développement agricole passe aussi par l'augmentation de la superficie irriguée qui est, selon lui, l'une des voies permettant l'autosuffisance en céréales.

«On est à 3 millions d'hectares de culture céréalière dont 300 000 hectares seulement, sur les 30 millions d'hectares cultivables, au sud du pays», rappelle le Directeur de l'ENAA, ajoutant que «cette superficie est en plein essor». «C'est ce fait par l'ODAS (Office de développement de l'agriculture saharienne)», assure-t-il, notant que l'actuelle saison sera davantage prometteuse par rapport à celle écoulée «à la condition d'épargner aux fellahs les coupures d'électricité et les pénuries des engrais». Ce qui promet, dit-il, d'atteindre l'autosuffisance, en blé dur dans un premier temps. Et de conclure sur l'exigence de savoir gérer notre potentiel en eau souterraine pour une bonne irrigation. «Pour cela il faut avoir des données fiables et sortir de l'approximatif», suggère l'invité de la radio.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
N° : Identification Fiscal : 098434015003436
TEL. n° 035 72 23 47

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° : 12/2024**

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

" Acquisition d'un bus protocolaire "

Le présent appel d'offres est destiné aux

- Industriels, concessionnaires, distributeurs et revendeurs agréés.

Conditions d'éligibilité : l'exercice des activités de production, d'importation (agents agréés), le commerce de gros (distributeurs), le commerce de détail justifiées par la présentation du registre de commerce électronique délivré par le ministère de l'Industrie et portant l'exercice des activités concernées ainsi l'agrément délivré par de la production pharmaceutique pour les activités de production, de l'importation (agents agréés) et le commerce de gros (distributeurs).

Conditions d'éligibilité :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen durant les trois années des 05 dernières années d'un montant supérieures ou égales à 8 000 000.00DA, justifié par la présentation des bilans financiers ou portants le cachet de dépôt par les services des impôts.

- Le délai de livraison est plafonné à deux (02) mois, les soumissionnaires doivent respecter ces délais.

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention -

À Mme la Directrice de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj
**SOUSSION À NE PAS OUVRIR QUE PAR-LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES -**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES 12/2024

" Acquisition d'un bus protocolaire "

01 / Le dossier de candidature contient :

* une déclaration de candidature remplie, datée, signée (selon le modèle joint).

* une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint).

* statut des entreprises.

* L'agrément.

* Registre du commerce électronique.

* les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

* les bilans financiers des trois années des 05 dernières années

* NIF.

* Catalogue et prospectus contenant les prescriptions techniques des équipements proposées par le soumissionnaire jointe par une fiche technique détaillée du véhicule mentionnés dans le devis quantitatif et estimatif visé par le soumissionnaire établis en langue arabe ou français et dans le cas où la fiche est établis en d'autres langues il ya lieu de présenter la traduction en langue arabe ou français.

02 / Offre technique contient

* Déclaration à souscrire dument renseigne, paraphé, datée, signée (selon le modèle joint).

* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

* le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté "

03 / Offre financière contient

* lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).

* bordereau des prix unitaire rempli en chiffre et en lettre signé, cachée et datée.

* devis quantitatif et estimatif rempli signé, cachée et datée.

- la durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) dans la presse ou portail des marchés publics.

- les offres doivent être déposées au siège de la direction l'administration locale (Secrétariat de la direction) - sise au siège de la wilaya sise à cité administrative 20 aout 1955 BORDJ BOU ARRERIDJ. À la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature des offres technique et financière aura lieu en séance public et intervient pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 h.

Les candidats ou soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME

De l'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Rue MALOULI AHMED M'DOUHA Tizi-Ouzou

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise SARL ERTROB, représentée par son cogérant Monsieur BERHAL youcef, sise à Draa Khelifa commune de Sidi Naamane Wilaya de Tizi Ouzou, attributaire du projet portant ETUDE REABILITATION ET DEVELOPEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITE TALA ATHMANE. LOT N°01 : Réfection des travaux de voirie, Assainissement et trottoir (partie basse) zone d'activité TALA ATHMANE COMMUNE TIZI-OUZOU pour un montant de 37 850 308,58 DA TTC et un délai de Trois (03) mois, est mise en demeure pour entamer les travaux dans les délais impartis, dès la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.

L'EXPRESS DU 18/09/2024

ANEP : N° 2416029361

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

Afficher la suite

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.lexpressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 21 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'EXPRESSQUOTIDIEN.DZ

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 11 min

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'EXPRESSQUOTIDIEN.DZ

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 14 h

L'Expres



L'EXPRESSDZ

Transparence de la Page Voir tout

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

L'EXPRESS DU 18/09/2024

ANEP : N° 2416029376

TIZI OUZOU

Les meilleurs élèves distingués

Pour le baccalauréat, tous les élèves ayant obtenu le précieux sésame avec une moyenne égale ou supérieure à 18/20, ainsi que ceux admis au BEM avec une moyenne supérieure à 18,5/20, ont été récompensés



Louable initiative à Tizi Ouzou. Les meilleurs élèves ayant réussi les épreuves des examens de fin de cycle moyen et secondaire ont été récompensés. Les lauréats des deux examens de fin d'année scolaire 2023/2024 (BAC et BEM) à Tizi Ouzou ont été honorés dimanche dernier lors d'une cérémonie organisée en leur honneur par la direction locale de l'éducation au théâtre Kateb Yacine. Au total, 206 élèves ont réussi leurs examens, dont 110 au baccalauréat et 85 au brevet de l'enseignement moyen (BEM). Parmi eux, 11 élèves en situation de handicap ont également été honorés, avec 2 lauréats au BAC et 9 au BEM, toutes pathologies confondues. De plus,

deux élèves malades ayant passé les épreuves du BEM durant leur séjour à l'hôpital ont reçu des récompenses spéciales. Les lauréats ont bénéficié de prix d'honneur et de récompenses financières, allant de 40.000 à 100.000 Dinars pour le BEM et de 50.000 à 100.000 Dinars pour le BAC. Les 3 meilleurs lauréats des 2 examens ont été particulièrement distingués avec une récompense maximale de 100.000 Dinars. Pour le baccalauréat, tous les élèves ayant obtenu le précieux sésame avec une moyenne égale ou supérieure à 18/20, ainsi que ceux admis au BEM avec une moyenne supérieure à 18,5/20, ont été récompensés. Les parents des lauréats, qui ont accompagné leurs

enfants, ont exprimé leur fierté de voir leur progéniture réaliser un tel succès. Les meilleurs établissements de la wilaya, à savoir quatre collèges et trois lycées, ont également été honorés à cette occasion pour les moyennes de réussite obtenues lors des deux examens, en guise de reconnaissance à toute la communauté éducative de Tizi Ouzou. Il y a lieu de rappeler que la wilaya de Tizi Ouzou s'est illustrée cette année encore dans les examens des trois paliers. Au BAC, avec ses 10.321 lauréats, dont 6.521 filles parmi 14.305 candidats ayant subi les épreuves, le taux de réussite s'élève à 71,15%. Tizi Ouzou s'est à nouveau classée sur la plus haute marche du podium

pour la 17^e année consécutive. En marge de la cérémonie, nous avons approché les meilleurs bacheliers de la wilaya pour en savoir plus sur leurs choix d'études supérieures. Ils ont pratiquement tous opté pour l'École supérieure de l'Intelligence Artificielle (IA) de Sidi Abdellah à Alger. Enfin, pour le wali Djilali Doumi, les résultats obtenus par la wilaya de Tizi Ouzou dans les trois paliers « ne sont pas le fruit du hasard mais bien le résultat des efforts consentis par toute la famille de l'éducation, des cadres de la direction aux enseignants, en passant par les parents qui consacrent beaucoup de leur temps et de leur argent pour la réussite de leurs enfants».

Doumi a insisté sur le précieux apport de ces parents». Il a également souligné « la sérénité qui a marqué l'année, où la compréhension entre les syndicats et les enseignants d'une part, et l'administration d'autre part, a permis aux élèves de travailler dans le calme sans aucune perturbation de leur année scolaire.» De son côté, Ahmed Lalaoui, le directeur de l'éducation, a tenu à saluer les parents « pour leur dévouement et leur implication pour la réussite de leurs enfants et pour avoir hissé la wilaya sur la plus haute marche du podium national, mais aussi pour le travail remarquable de leurs enseignants et des encadreurs du secteur.

R.R.

EL MENIAË

Plus de 22 000 hectares réservés à la céréaliculture

Plus de 22 000 hectares seront réservés à la céréaliculture à El Meniaï au niveau de 230 exploitations agricoles, pour la saison 2024-2025, a-t-on appris lundi de la direction locale des Services agricoles (DSA). La commission chargée des préparatifs de la campagne labours-semailles est à pied d'œuvre pour la prise des mesures nécessaires, dont la réception des demandes d'acquisition de semences et engrais, a indiqué le DSA, Youcef Mesbahi. La culture du blé dur et l'intensification des semences se taillent la part du lion de cette superficie, a-t-il précisé en signalant que la wilaya compte pour le développement de ce genre culturel plus de 700 pivots. d'irrigation, dont 80 pivots entrent en exploitation cette saison et 57 pivots affectés aux céréaliculteurs dans le cadre du programme d'appui agricole. La wilaya d'El Meniaï s'est vue accorder, au titre du programme national de renforcement des sites d'emménagement, d'un projet de réalisation d'un centre de stockage d'une capacité de 1million de quintaux (QX), en plus de 11 dépôts de proximité.

BLIDA

Des travaux d'entretien préventif lancés

Un programme pour l'entretien préventif de plus de 263 km de routes nationales traversant la wilaya de Blida a été lancé par la direction locale des travaux publics, en perspective de la saison automnale et de la prévention des risques des intempéries, a-t-on appris hier, auprès de cette direction. Ce programme préventif, entamé le 3 septembre courant, porte sur l'entretien de plus de 263 km de routes nationales et 295 km de chemins de wilaya, a indiqué à l'APS le chef du service d'entretien des infrastructures de base, Salim

Zaouche. Il a souligné l'entretien, à ce jour, dans le cadre de ce programme ayant mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires, de 14 km de tranchées en béton et en terre et de 103 km de cours d'eau asséchés, avec l'enlèvement de 185 m3 de déchets, au titre de plus de 70 interventions réalisées au niveau de ces zones exposées au risque des inondations. Ces opérations ont notamment profité à l'axe de la RN 29, s'étendant de Soumaâ, Bougara jusqu'à Ouled Slama, l'axe de la RN 64 reliant Boufarik et Oued El

Alleug, l'axe de la RN1 reliant Blida et Médéa (l'ancienne route), l'axe de la RN 37 reliant Blida et Chréa, et l'axe du chemin de wilaya N 135 reliant Boufarik et Amroussa. Selon le même responsable, ce programme, toujours en cours, cible également les chemins communaux à travers le nettoyage des abords des routes et le curage des avaloirs et des systèmes d'évacuation des eaux pluviales. Les opérations sont menées en coordination avec les entreprises Mitidja Hadaik, Mitidja Nadhafa...

SIDI BEL-ABBÈS

Lancement du projet de tribunal administratif

Gelé depuis 2010, le projet de tribunal administratif a été lancé à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya. Selon les informations fournies par les services de la wilaya, le wali, Samir Chibani, a supervisé le lancement de ce projet la semaine dernière. Ce dernier sera situé sur un terrain réservé, en face de la Cour de Sidi Bel Abbès, en présence de plusieurs autorités, dont le Président de la Cour et le Commissaire d'État. Le directeur des équipements publics de Sidi Bel Abbès a présenté un exposé détaillé sur ce projet, qui s'étendra sur une superficie de 9 000 mètres carrés. Il com-

prendra le siège du tribunal administratif, ses services, ainsi qu'un parking et l'aménagement de la cour de l'édifice. Le wali a donné des instructions claires à l'entreprise en charge de la construction pour accélérer le rythme des travaux, tout en respectant les normes en vigueur. Il a également souligné l'importance de livrer ce projet dans les plus brefs délais, afin qu'il puisse être opérationnel rapidement. Ce projet représente un ajout significatif au secteur de la justice, visant à améliorer les conditions de travail du personnel et à offrir un meilleur accueil aux justiciables.

ORAN

Saisie de 150 000 pétards et produits pyrotechniques

150 000 pétards et produits pyrotechniques ont été saisis à Oran, a-t-on appris, lundi dernier, auprès des services de la Sûreté de wilaya. Les saisies ont été opérées, lors de patrouilles des policiers des différentes Sûretés urbaines dans diverses localités et zones d'habitation de la wilaya, la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'opération a permis la saisie de pas moins de 150.000 pétards et de produits pyrotechniques de différents calibres, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les mesures et les procédures judiciaires adéquates ont été prises, à l'issue de ces opérations.

FABULEUSES LÉGENDES ALGÉROISES

Octobre 1541, la chute de Charles Quint aux portes d'Alger

Le casseur de poteries, évidemment inspiré du ciel, fut considéré, à juste titre, comme un saint, et reçut le surnom de Sidi Bougguedour, monseigneur des marmites. En fait, dans Alger Leqdim, les légendes attribuent indifféremment à quatre saints le mérite d'avoir fait naître miraculeusement la tempête qui détruisit une partie de la flotte de Charles Quint, au mois d'octobre 1541.

Tout comme les grandes villes maghrébines entre le 10^e et le 17^e siècle, Alger, El Djazaïr de Zmen, avait su cultiver de fabuleuses légendes, de sublimes contes que les générations se léguaient de siècle en siècle. Dans La Casbah, l'ancienne médina algéroise, fière de son port, et de ses galiotes, qui revenaient de la course pleines à ras bord de butins et de captifs, et ses bordjs Esserdine et El Goumen où était entreposé le brave Baba Merzoug, les légendes et les contes se racontaient chaque soir, de préférence les jours de tempête. Quand les navires ne sortaient pas en mer en quête de proie et de conquêtes. Les Casbaouis étaient, en fait, très friands de légendes et de mythes se rapportant à la mer, aux démons et aux djinns. Le soir venu, on disait ainsi aux enfants de bien se tenir, sinon on invoquera les djinns et les démons pour venir les emporter dans leur monde. Mais il est une légende, ou



une histoire qui a défrayé le temps et les hommes, qui nous est parvenue de si loin du passé : c'est celle de Ouali Dada et Sidi Bougguedour, qui ont invoqué la tempête et les flots en furie pour vaincre les envahisseurs espagnols. Et ils ont admirablement réussi dans leur entreprise, presque divine pour les Casbaouis, celle de chasser les mécréants, les chrétiens espagnols. C'était entre septembre et octobre 1541, et la légende n'en est vraiment pas une, mais un pan de l'histoire plusieurs fois millénaire d'Alger Beni Mezghenna. L'entreprise espagnole de

conquérir Alger était alors le fait de l'empereur Charles Quint, appuyé par le Pape, et par la plupart des nations européennes, qui pensaient que c'était là une poursuite des croisades contre la Régence d'Alger, tombée sous l'aile protectrice de la Sublime Porte. Selon les deux plus importantes légendes sur cette invasion ratée de Charles Quint, il y a donc la première, ou la seconde, peu importe, qui fait alors intervenir le saint Sidi Bougguedour, dont la mosquée et le quartier éponyme étaient près de la mosquée de Sidi M'hamed Chérif, dans la Haute Cas-

bah. Une puissante armée espagnole, commandée par l'Empereur en personne, venait de débarquer au Hamma et avait investi la place depuis la porte Bab-Azzoun jusqu'à la colline du Savon (koudiet Essaboun), colline où a été érigé en ces temps-là le fort de l'Empereur. Dans ces circonstances critiques, un homme dont le nom n'a pas été conservé descendit sur le quai ; aussitôt la tempête se déchaîna. Avisant un chargement de poteries arrivé de Cherchell, il se saisit d'une marmite et la lança sur le sol où elle se brisa en mille morceaux. Il répéta cette manœuvre à plusieurs reprises malgré les vives réclamations des propriétaires. Mais ceux-ci changèrent bientôt de ton en remarquant qu'un navire espagnol venait se fracasser à la côte chaque fois qu'une marmite volait en éclats. Le casseur de poteries, évidemment inspiré du ciel, fut considéré, à juste titre, comme un saint, et reçut le surnom de Sidi Bougguedour, monseigneur des marmites. En fait, dans Alger Leqdim, les légendes attribuent indifféremment à quatre saints le mérite d'avoir fait naître miraculeusement la tempête qui détruisit une partie de la flotte de Charles Quint, au mois d'octobre 1541. Ces quatre personnages, entre lesquels flotta, indécise, la reconnaissance de la génération qui assista à la catastrophe subie par cet envahisseur espagnol, et de celles qui la suivirent, sont : Ouali Dada, Sidi Betka, qui serait originaire de Bordj Bou Arréridj, Sidi Bougguedour et Youssef (un noir).

Merouane Korsó

CONGRÈS INTERNATIONAL DU TOURISME MÉDICAL

Faire de l'Algérie une destination touristique médicale de choix

L'Algérie en tant que destination phare pour le tourisme médical, ce thème a été au cœur du Congrès international de la santé et du tourisme médical (IHTC), qui s'est ouvert lundi à Alger. Cet événement rassemble des experts et spécialistes de

divers pays reconnus dans le domaine, afin d'explorer les moyens de promouvoir l'Algérie comme une destination de premier choix pour le tourisme médical. Premier du genre, ce congrès de trois jours vise à explorer les moyens pour faire de l'Algérie une destination touristique médicale par excellence, compte tenu des potentialités médicales, touristiques et humaines disponibles et à développer une vision claire pour concrétiser cet objectif. Selon les organisateurs, l'IHTC se veut aussi "une opportunité pour les participants à cette rencontre, venus de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Jordanie, l'Inde et la Turquie, en vue d'échanger les expertises et les expériences qui permettent de développer ce genre de tourisme et contribuer au développement socio-économique du pays". Pour ce faire, le représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et directeur des activités thermales, Mohamed Karim Chikhi a mis en avant dans son

allocution, l'importance d'organiser ce congrès, en vue de vulgariser "les atouts touristiques dont dispose l'Algérie et qui peuvent en faire une destination touristique médicale par excellence". Chikhi a mis en avant "les efforts consentis par le secteur afin de développer le tourisme médical à travers l'élaboration d'une stratégie nationale permettant une bonne prise en charge des sources thermales et de soutenir l'investissement dans ce domaine, qui suscite, a-t-il dit, un intérêt croissant de nombreux citoyens, tous âges confondus". Chikhi a rappelé que l'Algérie compte "280 sources thermales et 1600 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 151.000 lits à l'échelle nationale, ainsi que 3 centres de thalassothérapie, outre la programmation de 22 projets pour la réalisation de nouveaux centres le long du littoral national". De son côté, M. Elias Rahal, représentant du ministère de la Santé, a salué la "qualité des services de soins"

prodigués en Algérie grâce à la politique de l'Etat visant à promouvoir le secteur de la santé ainsi que les efforts consentis pour son développement. Le président de la Fédération nationale du transport et du tourisme, Nacereddine Harek a, quant à lui, mis l'accent sur la "nécessité de tirer profit des expériences et des expertises des pays participants, pionniers dans ce domaine", afin de faire de l'Algérie une "destination attractive dans le domaine du tourisme médical", au regard des progrès que connaît le pays dans différents domaines connexes. Il a également passé en revue les "atouts touristiques et médicaux dont dispose le pays, qui lui permettent, a-t-il dit, de promouvoir cette activité et de contribuer au développement économique et à la création de nouveaux postes d'emploi", soulignant que ce congrès constitue "une opportunité pour formuler des recommandations et des propositions à même de contribuer au développement de ce secteur".

ORAN

Douzième rencontre orano-eurélienne de rhumatologie les 20 et 21 septembre

Près de 200 spécialistes en rhumatologie des différents établissements hospitaliers du pays et de l'étranger prendront part à la 12^{ème} rencontre orano-eurélienne de rhumatologie, prévue les 20 et 21 septembre en cours à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par le service de rhumatologie de l'établissement hospitalier "Dr. Medjbeur Tami" d'Aïn El Turck, cette rencontre regroupera d'éminents spécialistes algériens et français de la région d'Eure-et-Loir (France) autour des différents aspects

liés à la rhumatologie et sa prise en charge, ainsi que les nouveaux traitements innovants dans ce domaine, a-t-on indiqué de même source. Des thèmes comme les "rhumatismes inflammatoires chroniques", "l'arthrose" et la "Polyarthrite rhumatoïde" seront également abordés, lors de cette rencontre de deux jours, qui entre dans le cadre de la formation continue et à laquelle prendront part des rhumatologues de la région Ouest du pays, ainsi que de jeunes médecins généralistes et résidents, a-t-on fait savoir. Il

sera aussi question d'aborder, durant les deux jours de cette rencontre, les hyperuricémie asymptomatique, les myopathies inflammatoires et les douleurs coccygiennes entre autres. Cette rencontre permettra aux rhumatologues algériens de mettre à jour leurs connaissances et de s'enquérir des derniers traitements issus de la recherche, en plus d'être au diapason de l'évolution des thérapies liées aux traitements des maladies rhumatismales, a-t-on ajouté de même source.

CONSTANTINE

Deux morts suite à l'effondrement de déblais lors de travaux

Deux morts suite à un effondrement de déblais lors de travaux sur le tronçon de la RN-27 traversant la région El Mekhouad, dans la commune de Hamma Bouziane dans la wilaya de Constantine. Les secouristes de la Protection civile de Hamma Bouziane et des unités de Zighoud Youcef et Sissaoui Slimane (Constantine) sont intervenus à El Mekhouad dans la commune de Hamma Bouziane pour dégager les 2 victimes de la fosse où ils ont été ensevelis suite à l'effondrement de déblais lors de travaux d'élargissement de la RN-27, a indiqué le responsable de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile, le commandant Abderrahmane Lagraâ. Les 2 victimes âgées de 48 et 49 ans mortes sur place ont été dégagées et évacuées vers la morgue du CHU Ben Badis de Constantine, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident mortel, a-t-on précisé.

Tout savoir sur la «finance pour le climat», cœur des négociations de la COP29

Place à la finance : après avoir arraché un accord sur la sortie progressive des énergies fossiles, les négociations climatiques de l'ONU se focalisent cette année sur le déblocage des milliers de milliards de dollars nécessaires aux pays en développement pour affronter la crise climatique.

Le but principal de la COP29 en novembre à Bakou, sous présidence de l'Azerbaïdjan, est ardu : combien d'argent les pays développés s'engageront-ils à fournir aux pays vulnérables pour les aider à affronter un climat extrême? Qu'est-ce que la finance pour le climat? Aucune définition consensuelle n'existe.

Au sens large, la «finance pour le climat» désigne tout argent dépensé, public ou privé, pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris de «rendre les flux financiers compatibles avec (...) un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques» (article 2.1C). Concrètement, cela inclut tous les financements (publics ou privés) qui favorisent un développement économique bas-carbone et l'adaptation: énergies éolienne, solaire, nucléaire, hydrogène propre...; voitures électriques; transition écologique de



l'agriculture; reforestation; isolation thermique des logements; sécurisation de l'accès en eau; assainissement; systèmes de santé capables de gérer canicules et inondations; digues face à la montée des eaux, etc.

Mais aucune norme stricte sur la finance «verte» n'existe, et la frontière est parfois floue entre aide au développement et finance climatique. Egalement, est-ce qu'une subvention à un nouvel hôtel économe en eau, par exemple, peut entrer dans la finance climatique? Les COP ne l'ont jamais défini.

COMBIEN FAUT-IL?

Les besoins en «finance climatique» du monde entier sont estimés à 10.000 milliards de dollars par an entre 2030 et 2050 par une étude du Climate Policy Initiative.

Contre 1.300 milliards environ dépensés en 2021/2022. Mais dans la sphère onusienne ou médiatique, la «finance climatique» se réfère plutôt aux difficultés des pays en développement pour obtenir à l'international l'argent nécessaire pour «une juste transition» écologique et pour faire face aux catastrophes climatiques. Leurs besoins (hors Chine) ont été évalués à 2.400 milliards de dollars par an d'ici 2030 par des experts mandatés par l'ONU, selon lesquels seulement 550 milliards ont été mobilisés en 2019.

QUI PAIE AUJOURD'HUI ?

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée à Rio en 1992, a énuméré les pays tenus de fournir une aide financière au reste du monde en vertu de leur responsabilité historique. Ces pays - Etats-Unis, Union européenne, Japon, Grande-Bretagne, Canada, Suisse, Turquie, Norvège, Islande, Nouvelle-Zélande et Australie - s'étaient engagés en 2009 à porter au chiffre rond de 100 milliards de dollars par an leur aide climatique d'ici 2020 et jusqu'en 2025. Mais ils n'ont atteint l'objectif qu'en 2022 et ce retard a creusé le fossé diplomatique entre Nord et Sud. A la COP29, les pays signataires de l'accord de Paris sont censés s'accorder sur un objectif au-delà de 2025. L'Inde a proposé 1.000 milliards de dollars annuels. Une provocation pour les pays riches, qui font valoir qu'ils ne représentent plus que 30% des émissions historiques de gaz à effet de serre et réclament d'élargir la base des donateurs à la Chine et aux pays du Golfe. Aujourd'hui, l'essentiel de cette aide passe par les banques de développement ou par des fonds cogérés avec les pays concernés, comme le Fonds vert pour le climat (12,8 milliards de dollars reçus des pays donateurs pour 2024-2027) ou le Fonds pour l'environnement mondial (5 milliards de dollars pour 2022-2026).

OÙ TROUVER L'ARGENT?

Les 100 milliards d'aides sont très critiqués car il s'agit pour deux tiers de prêts, souvent à taux préférentiels mais accusés d'alimenter la dette des pays pauvres.

Même revu à la hausse, le futur objectif financier restera loin des besoins, mais le Sud y attache un grand poids symbolique et considère qu'il peut faire levier pour débloquer d'autres flux financiers, notamment privés.

La diplomatie financière se joue aussi beaucoup à la Banque mondiale, au FMI et au G20, dont la présidence brésilienne veut créer un impôt mondial sur les plus riches. Promues par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, des idées de taxes innovantes, par exemple sur l'aviation ou le transport maritime, sont à l'étude ici ou là, par exemple dans un groupe de travail lancé par la France, le Kenya et la Barbade.

Autre proposition, l'Azerbaïdjan a appelé les producteurs d'énergies fossiles à abonder un nouveau «concept» de fonds pour les pays en développement. Quant au fonds «pertes et dommages», créé à la COP28 pour soutenir les pays pauvres victimes de désastres climatiques, il est encore loin d'être opérationnel (661 millions de dollars de promesses de dons pour l'heure).

Avec AFP

Les médias allemands demandent l'accès à la bande de Gaza en guerre

Un homme est assis sur des débris tandis que d'autres personnes marchent parmi les débris des bâtiments qui ont été ciblés par les frappes aériennes israéliennes dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Gaza. Les principaux médias allemands ont demandé hier à Israël de leur accorder l'accès à la bande de Gaza déchirée par la guerre, estimant que «l'exclusion presque totale des médias internationaux (...) est sans précédent dans l'histoire récente». «Après presque un an de guerre, nous demandons au gouvernement israélien de nous permettre d'entrer dans la bande de Gaza», écrivent dans une lettre ouverte les rédacteurs en chef d'une quinzaine d'organes de presse écrite, radiotélévisée et agence. Les médias allemands estiment que «quiconque rend impossible la production de reportages indépendants sur cette guerre porte atteinte à sa propre crédibilité». «Quiconque nous interdit de travailler dans la bande de Gaza crée les conditions d'une violation des droits de l'homme», ajoutent-ils. Parmi les signataires figurent des rédacteurs et des journalistes des journaux Der Spiegel, Die Welt, des chaînes publiques ARD et ZDF, de l'agence de presse allemande DPA, de l'Association des journalistes allemands. Tous témoignent avoir des dizaines d'années d'expérience dans le reportage en zone de conflit et assurent : «Nous connaissons le risque. Nous sommes prêts à le prendre. Accordez-nous l'accès à la bande de Gaza. Laissez-nous travailler, dans l'intérêt de tous».

DERRIÈRE LA NOUVELLE TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE DONALD TRUMP

Un suspect de 58 ans au parcours rocambolesque

Le candidat républicain à la présidentielle se trouvait sur son golf, près de sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride, quand un homme armé a été repéré par le Secret Service. Interpellé peu après, cet Américain avait essayé de s'associer sur les réseaux sociaux à de nombreuses causes internationales, dont l'Ukraine. Lors d'une conférence de presse suivant la tentative d'assassinat de Donald Trump, à West Palm Beach (Floride), le 15 septembre 2024.

Le shérif du comté de Palm Beach, Ric Bradshaw, montre une photographie du fusil et d'autres objets trouvés près de l'endroit où le suspect a été découvert. Une nouvelle tentative d'assassinat contre Donald Trump a été déjouée par le Secret Service, dimanche 15 septembre, alors que l'ancien président jouait au golf

à West Palm Beach (Floride), non loin de sa résidence de Mar-a-Lago. Il était environ 13 h 30 lorsque la police a été alertée à la suite de tirs. Un membre de la protection de l'ancien président, qui participait à la « bulle » formée autour de lui lors de ses déplacements, était chargé d'inspecter le trou suivant du parcours, avant que le milliardaire ne s'y présente. Il vit au travers de la grille le canon d'une arme tenue par un homme, dans les buissons. L'agent ouvrit le feu, provoquant la fuite du suspect. La police bénéficia très rapidement de l'aide d'un témoin, a expliqué le shérif Ric Bradshaw, lors d'une conférence de presse avec les autres services impliqués. Ce témoin a vu l'homme surgir des buissons et embarquer à bord d'une Nissan noire. Il eut la présence d'esprit de photographier l'arrière du

véhicule, donc la plaque d'immatriculation. Dès lors, la police put rapidement intercepter la Nissan et arrêter le suspect, qui n'opposa aucune résistance. Ce dernier avait abandonné sur le grillage autour du golf un fusil d'assaut de type AK-47, une lunette de visée, deux sacs à dos et une caméra de type GoPro, « qu'il avait l'intention d'utiliser pour prendre des photos », selon le shérif. « On n'est pas sûr que l'individu soit parvenu à ouvrir le feu contre nos agents », a précisé un représentant du Secret Service, Rafael Barros. La police fédérale (FBI) a pris la conduite de l'enquête. Au moment des faits, Donald Trump se trouvait au trou précédent, soit environ à « 300 à 500 yards » (274 à 457 mètres) du tireur potentiel, a estimé le shérif Ric Bradshaw.

LA RELANCE DU CHAN ACTÉE PAR LA CAF

Les Verts y participeront et tenteront de la remporter

La Confédération africaine de football (CAF) vient d'annoncer, par le biais de son président, le Sud-Africain Patrice Motsepe, le retour officiel du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), une compétition qui concerne les joueurs locaux du continent, qui auront la chance de se montrer...

La Confédération africaine de football (CAF) vient d'annoncer, par le biais de son président, le Sud-Africain, Patrice Motsepe, le retour officiel du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), une compétition qui concerne les joueurs locaux du Continent, qui auront la chance de se montrer, sachant que les sélections africaines optent depuis quelque temps, pour des joueurs évoluant à l'étranger, lors de la Coupe d'Afrique des

nations (CAN). La prochaine édition qui vient deux années après celle abritée par notre pays, devrait se tenir dans trois pays distincts, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ce qui veut dire qu'il y aura une organisation collégiale de la compétition. Le CHAN va être décalé comme lors des deux précédentes éditions : prévu initialement en 2024 le tournoi aura donc lieu en 2025 du 1er au 25 février. «Le calendrier du football africain est congestionné», a justifié Patrice Motsepe, au sortir d'un comité exécutif de la CAF qui s'est tenu lundi à Nairobi. Deux ans avant la CAN 2027, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda vont donc avoir l'occasion de s'offrir une belle répétition donc. «Les éliminatoires auront lieu entre octobre et décembre», a annoncé le Camerounais Seidou Mbombo Njoya, quatrième vice-président de la CAF. Les premières qualifications démarreront entre le 21 et le 27 octobre 2024. La nouveauté au CHAN : les sélections pourront désormais faire appel à n'importe quel joueur évoluant sur le continent africain alors qu'avant, seuls les joueurs des championnats locaux étaient éligibles. En marge de la réunion du comité exécutif, le président de la CAF en a profité pour faire une visite des trois stades (Kasarani, Nyayo et Talanta) qui devront accueillir la CAN 2027 au Kenya. «Nous nous engageons à ce que Kasarani et Nyayo soient prêts d'ici la fin de cette année pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) en 2025, tandis que le stade Talanta Sports City sera achevé



d'ici décembre 2025 pour la CAN 2027», a promis le président du Kenya William Ruto qui a accordé une audience à Patrice Motsepe.

L'EN SE PRÉSENTERA AVEC UNE ARMADA DE STARS

Pour ce qui est de notre équipe nationale, tout porte à croire qu'elle sera présente à ce rendez-vous, surtout que le président de la FAF, Walid Sadi, vient de prendre une décision importante, à savoir, nommer l'adjoint du sélectionneur national, Petkovic, à savoir, Nabil Neghiz, comme entraîneur de l'EN A' où la sélection locale, autorisée à prendre part au CHAN et à la Coupe arabe FIFA des Nations. Les deux compétitions sont de retour, après avoir été mises en veilleuse pour des raisons différentes.

L'Algérie qui a raté le coche lors de la précédente édition perdue après un échec en finale face au Sénégal, tentera de revenir en force et essayer de la remporter. Pour cela, Neghiz aura les coudees franches puisqu'il pourra compter sur des stars nationales, de retour au championnat local, à l'exemple de Slimani, le gardien Merbah Gaya, Benayada, en plus de l'arrivée d'anciens internationaux, qui évoluaient en Europe, en autres, Andy Delort du MCA et Ryad Boudebouz de la JSK. Selon la nouvelle réglementation de la CAF, il pourra même compter sur les stars évoluant en Afrique, et là il aura l'occasion de sélectionner, Youcef Belaïli, de l'ES Tunis, mais aussi Bouzok du Raja Casablanca, ce qui sera d'un grand atout pour les Verts.

Marouane A.

ISMAËL BENNACER

«Je donnerai tout pour revenir plus fort»

Le milieu international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, opéré avec succès ce lundi du mollet droit en Finlande, a indiqué qu'il allait tout donner pour "revenir plus fort", alors que la durée de son indisponible sera de quatre mois. "Salut tout le monde. Mon opération au mollet s'est bien passée. Merci à tous pour vos mes-

sages et votre soutien qui me motivent à revenir au plus vite. Je donnerai tout pour revenir plus fort. A bientôt sur le terrain", a écrit Bennacer sur ses réseaux sociaux. Le milieu récupérateur algérien de 26 ans s'est blessé pendant la dernière séance d'entraînement de l'équipe nationale qui a précédé le déplacement au Libéria (3-0), et a dû déclarer forfait

pour ce match comptant pour la deuxième journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025. Il a pris part à la première rencontre des "Verts" contre la Guinée équatoriale (2-0), joué le 5 septembre à Oran pour le compte de la journée inaugurale de ces qualifications. Titularisé par le coach national Vladimir Petkovic, il avait cédé sa place à Benzia à la 78e minute de la partie. Le meilleur joueur de la CAN-2019 en Egypte est d'ores et déjà forfait pour les quatre prochains matchs de la sélection algérienne en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, dont la double confrontation contre les "Eperviers" du Togo prévues entre le 7 et le 15 octobre 2024.

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

MCA-US Monastir samedi au stade Chahid Ali-Ammar

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, recevra les Tunisiens de l'US Monastir samedi au nouveau stade Chahid Ali Ammar dit "Ali la Pointe" à Douera (Alger) à 20h00, pour le compte du 2e tour préliminaire retour, a annoncé le champion d'Algérie en titre dans un communiqué. "Le président du Conseil d'administration (CA) Mohamed Hakim Hadj Redjem, s'est déplacé lundi au stade de Douera pour inspecter cette enceinte et s'arrêter sur les derniers préparatifs en vue du match face à l'US Monastir prévu samedi. Le premier responsable du club était accompagné du directeur général Rachid Redjradj, du manager général Mohamed Khezrouni, et du membre du CA Rafik Balamane", a indiqué le "Doyen". "Les membres du CA ont pu constater sur place que le stade est prêt à accueillir l'équipe dans les meilleures conditions, et garantir du confort aux supporters. Le président du CA tiens à remercier tous ceux qui veillent à la gestion de ce stade, qui constitue un grand acquis pour le MCA et le sport algérien en général", conclut le communiqué. Lors de la première manche disputée vendredi dernier au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis) le MCA s'est incliné (1-0).

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS FÉMININS DE BASKET-BALL (2^E JOURNÉE)

GS Cosider s'incline face à Al-Fatat SC

Les basketteuses algériennes du GS Cosider se sont inclinées face à leurs homologues koweïtiennes d'Al-Fatat SC sur le score de 67 à 71, mi-temps (34-43), en match comptant pour la deuxième journée du Championnat arabe des clubs féminins, disputé lundi à Al Fahisse en Jordanie. C'est la deuxième défaite du GS Cosider dans le tournoi après celle concédée, dimanche, face à la formation saoudienne d'Al Alaa (58-60). Les deux autres rencontres de cette deuxième journée opposeront Al Alaa d'Arabie saoudite à Gaz du Nord d'Irak et Al Fahisse de Jordanie à Al Wihda de Syrie. Les basketteuses algériennes joueront leur troisième match, mardi, match face aux irakiennes de Gaz du Nord, avant de profiter d'une journée de repos, mercredi.

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME (U18)

L'Algérie termine à la 2^e place avec un total de 18 médailles

La sélection algérienne (garçons/filles) d'athlétisme a décroché la deuxième place au classement final des Championnats arabes des moins de 18 ans, clôturés dimanche soir à Al-Taïf (Arabie saoudite), avec un total de 18 médailles : 7 or, 2 argent et 9 bronze. La quatrième et dernière journée de compétition a été décisive, car ce sont les quatre médailles décrochées ce jour-là qui ont permis d'obtenir cette place de dauphin. Deux d'entre elles étaient en Or et elles ont été l'œuvre de Walid Ghetas au décathlon et l'équipe de relais féminin, emmenée par la jeune prodige, Nesrine Abed. En finale de cette course, les Algériennes avaient dominé le Maroc (2e) et l'Egypte (3e), établissant par la même occasion un nouveau record national dans cette spécialité, avec un chrono de 2:14.57". Les deux autres médailles étaient en bronze et elles ont été décrochées par Inès Aya-

chi au concours du saut en hauteur et Douaâ Bensafi sur le 200 mètres. Les précédentes médailles d'or algériennes ont été décrochées par Dyhia Arwa au saut à la perche, Nesrine Abed sur le 3000 mètres/plat, Younès Ayachi au saut en hauteur, Walid Ghetas au saut en longueur et Gacemi Zahr-Eddine au 110 mètres/haies. Les deux médailles d'argent quant à elles ont été obtenues par Narimène Djallit en heptathlon et Aya Zenikhri sur le 5000 mètres/marche. Une moisson bonifiée par sept autres médailles de bronze, remportées respectivement par Bar Djaber au lancer du marteau, Karima Achiche, sur le 2000 mètres/steeple, Manil Ben Abbès sur le 100 mètres, Douaâ Bensafi sur le 400 mètres, Abdelkader Mahrez sur le 10.000 mètres/marche, Maroua Belali au lancer du disque et Sohaïb Seghier dans le concours du saut en longueur.

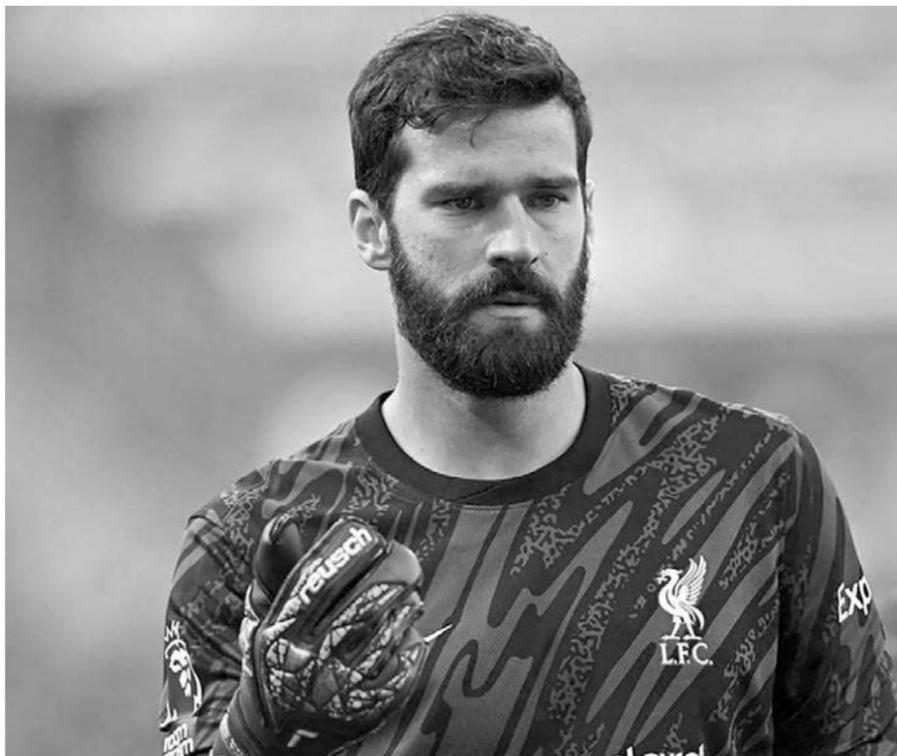
ASIAN FOOTBALL CHAMPION'S

Mahrez passeur puis manque un penalty

Dans un duel entre deux internationaux algériens, Al Ahli de Riyad Mahrez a battu le club iranien Persépolis du portier international algérien Guendouz sur un score de 1-0. Les locaux ont ouvert le score dès la première minute du match grâce à l'Ivoirien Kessié, l'ancien Milanais a profité d'une passe décisive de l'international algérien Riyad Mahrez avant de frapper en puissance dans les filets de Guendouz qui n'a rien pu faire sur cette action.

ALISSON ALLUME LE NOUVEAU FORMAT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Alisson allume le nouveau format de la Ligue des champions



La nouvelle formule de la Ligue des champions a débuté hier mardi. Avec plus d'équipes (36 contre 32) et plus de matchs (8 contre 6 dans la première phase), le format offre de sacrées affiches mais alourdit le calendrier, ce qui agace très fortement Alisson Becker, gardien de Liverpool.

Fini les huit groupes de quatre équipes, place à une phase de Ligue où chaque participant jouera huit rencontres contre huit adversaires différents pour établir un classement dont les

huit premières places seront directement qualificatives pour les huitièmes de finale (les huit autres se joueront en play-offs entre les 9e et le 24e). Le format offre de sacrées affiches mais alour-

dit aussi le calendrier, ce qui agace très fortement Alisson Becker, gardien de Liverpool. «Pour les supporters, c'est incroyable: plus de matchs, plus de gros matchs», reconnaît le Brésilien. «Pour nous, les joueurs, c'est bien de jouer contre les meilleurs d'Europe. Mais c'est toujours une bonne idée d'ajouter des matchs au calendrier qui ne soit pas chargé... Je suis un peu ironique. Parfois, personne ne demande aux joueurs ce qu'ils pensent de l'ajout de matchs supplémentaires. Notre opinion n'a peut-être pas d'importance. Mais tout le monde sait ce que nous pensons. Tout le monde en a marre. Il s'agit de s'asseoir tous ensemble et d'écouter toutes les parties. Nous avons les médias et la télévision, l'UEFA et la FIFA, la Premier League, les compétitions nationales.»

«NOTRE OPINION N'A PEUT-ÊTRE PAS D'IMPORTANCE»

«Nous ne sommes pas stupides et nous le comprenons», poursuit-il. «Nous comprenons que les gens veulent plus de matchs. Mais la chose raisonnable serait que toutes les personnes que j'ai mentionnées - celles qui font le calendrier - s'assoient ensemble et écoutent toutes les parties, y compris les joueurs.» Cette saison 2024-2025 ne va pas vraiment dans ce sens puisqu'elle se conclura par la nouvelle version de la Coupe du monde des clubs de la Fifa à... 32 équipes dont la finale sera disputée le 13 juillet 2025. Certains représentants européens pourraient ainsi étendre leur saison sur onze mois. «Beaucoup de joueurs en ont déjà parlé», conclut Alisson. «Nous avons

juste besoin d'être écoutés. Asseyons-nous ensemble et comprenons quelle est la direction que le football veut prendre. Pas seulement ajouter des matchs, des compétitions, ajouter ceci et cela. Ce que nous voulons, c'est donner le meilleur de nous-mêmes au football, si vous êtes fatigué, vous ne pouvez pas concourir à un niveau élevé. Je veux donner le meilleur de moi-même dans tous les matchs que je joue, mais nous avons besoin d'une solution. Il ne semble pas que nous soyons proches d'une bonne solution pour le football et les joueurs.»

FC BARCELONE Pedri encense Flick, Xavi le vit mal

Le Barça a démarré la saison très fort: cinq victoires en cinq matchs pour 17 buts inscrits. Un départ canon qui porte la patte du nouvel entraîneur Hansi Flick, selon les témoignages de certains joueurs, dont Pedri (21 ans). Le milieu de terrain a loué l'apport du technicien allemand sur le travail physique mais aussi sa manière de mettre ses troupes en confiance. Des louanges pouvant être interprétées comme un tacle à l'ancien entraîneur Xavi, qui a quitté ses fonctions en mai dernier après un rocambolesque retournement de situation. «Au club, nous travaillons beaucoup plus qu'avant», a récemment lancé Pedri dans Mundo Deportivo. «Je pense que les préparateurs physiques qui sont venus nous font beaucoup de bien. Nous avons travaillé très dur et cela se voit dans le match. L'équipe ne baisse pas après la 70e ou la 80e minute, mais maintient plutôt le niveau physique.» L'international espagnol assure ressentir personnellement les bienfaits de l'approche de l'ancien entraîneur du Bayern Munich. «Je me sens libéré», lance-t-il. «Je pense que Flick me l'a aussi transmis comme ça en me disant de je jouer sans pression, de faire ce que je sais faire et de me sentir beaucoup plus libre. Physiquement, cela montre que je suis bien meilleur pour faire différentes choses. Flick est très doué pour nous donner confiance.»

Le clan Xavi croit le vestiaire «empoisonné» par une personne

Selon le journal catalan Sport, ces louanges pour Flick auraient été très mal perçues par Xavi. L'ancien technicien se serait senti blessé par les sous-entendus en forme de reproche sur son travail et celui de son staff. Il confierait aussi sa surprise au sujet d'un joueur qu'il a toujours défendu publiquement et considéré comme un incontournable et intransférable. L'ancien technicien et ses proches estiment que le joueur a pu être «empoisonné» par «une personne influente du vestiaire» voulant lui nuire en racontant des choses fausses à son sujet. Après avoir annoncé en janvier 2024 son départ à l'issue de la saison, Xavi était finalement revenu sur sa décision et avait décidé de rester sur le banc du club une année supplémentaire, convaincu par son président Joan Laporta. Mais ce dernier, agacé par plusieurs critiques publiques de son technicien, avait opéré un coup de théâtre en décidant finalement de lui montrer la sortie. La pilule ne semble toujours pas passée.

MALGRÉ LE CONFLIT OUVERT Mbappé remercie le PSG

Le diable se cache dans les détails, et chaque détail compte. Engagé dans un bras de fer juridique au long cours avec son ancien club, Kylian Mbappé s'est retrouvé piégé au moment de célébrer avec le maillot du Real ce trophée de meilleur buteur de la dernière Ligue des champions (ndlr, avec 8 réalisations, il a terminé co-meilleur buteur de la compétition avec Harry Kane), qu'il disputait la saison passée avec le PSG, éliminé en demi-finales.

Mais le prodige de Bondy, qui débute la nouvelle édition de la C1 ce mardi soir, face à Stuttgart, a trouvé la parade en prenant soin de remercier en premier lieu ses ex-coéquipiers puis «le staff du PSG» dans un second temps, mais surtout pas l'institution, même si le compte Instagram du club de la capitale est mentionné dans sa publication.

La distinction a forcément son importance dans le contexte actuel, alors que le joueur a affiché dernièrement sa détermination à obtenir du Paris Saint-Germain ce qu'il réclame dans le litige financier qui les oppose concernant 55 millions d'euros d'impayés. L'ex-attaquant star du club a saisi cet été la commission juridique de la Ligue de football professionnel qui a d'abord préconisé

une médiation entre les parties, refusée par Kylian Mbappé, lequel a fini par obtenir gain de cause, la commission juridique de la LFP exigeant désormais du club qu'il paie les 55 millions d'euros sous huitaine. Au cœur de ce dossier brûlant, un accord oral passé entre le club et le joueur en plein mois d'août 2023, alors que l'international est écarté du groupe pour avoir refusé de prolonger son contrat.

Les parties finissent par s'entendre et «à protéger l'ensemble des parties», selon les

déclarations du joueur à la presse le 3 janvier dernier. Le club de la capitale a-t-il suffisamment protégé ses arrières en s'assurant que le joueur maintienne ses engagements? Il y a de quoi en douter.

Le clan Mbappé considère d'ailleurs que l'accord en question, n'ayant pas été signé, est caduc.

«LE JOUEUR A PRIS DES ENGAGEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS»

De quoi parle-t-on? Mbappé demande le versement d'une

somme qui comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaires prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une prime d'éthique sur ces trois mois. Mbappé réclame son dû, mais le PSG ne semble pas vouloir s'exécuter et estime que ce sera à Mbappé de porter l'affaire devant les prud'hommes pour obtenir l'argent.

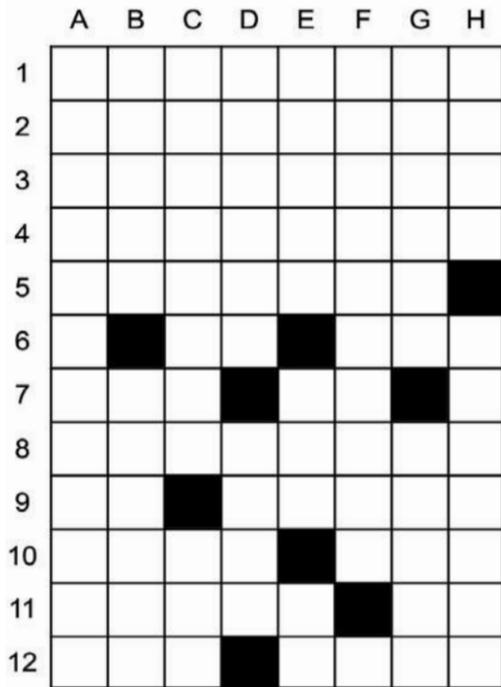
«En droit et en fait, le joueur a pris des engagements publics et privés clairs et répétés qui doivent être respectés, ayant bénéficié d'avantages sans précédent de la part du Club pendant 7 ans à Paris. Le Club attend avec impatience que ces engagements soient confirmés en temps voulu dans l'enceinte appropriée, si le joueur cherche à poursuivre cette affaire inévitablement préjudiciable à sa réputation», a averti le Paris Saint-Germain. «Mon client souhaite simplement à ce stade que son travail soit payé, comme cela doit être le cas pour tout autre joueur dans sa situation, et pour tout salarié ayant terminé son CDD», avait expliqué mercredi soir auprès du Monde Delphine Verheyden, l'avocate de Mbappé. «Le droit du travail doit s'appliquer.

ITALIE Chiellini rejoint la direction de la Juventus

L'ancien international italien, Giorgio Chiellini, qui a mis un terme à sa carrière de joueur en décembre dernier, est désormais dirigeant de la Juventus Turin, le club où il a fait l'essentiel de sa carrière. «Je suis de retour à la maison, dans une forme et dans un rôle différents, le +bianconero+ fait partie de moi», a écrit lundi sur ses réseaux sociaux le champion d'Europe 2021. Chiellini n'a pas un rôle sportif, mais administratif: il est désormais directeur des relations institutionnelles de la Juve, sous la responsabilité directe du président du club

le plus titré du football italien, Maurizio Scanavino. Chiellini a porté le célèbre maillot bianconero de 2005 à 2022 et a remporté neuf titres de champion d'Italie, tous consécutifs entre 2012 et 2020, cinq éditions de la Coupe d'Italie, autant d'éditions de la Supercoupe d'Italie. Mais il n'a jamais été sacré en Europe, malgré deux finales de la Ligue des champions, perdues en 2015 et 2017. Il a terminé sa carrière dans le Championnat nord-américain MLS où il a disputé une saison et demie avec le Los Angeles FC.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Une façon de planter des choux.
- B. Ils n'étaient pas prévus. Très malignes.
- C. Travailler sur le terrain. Endroit de rêve.
- D. En finir avec l'esclavage. Ce n'est pas fatigant à faire.
- E. Qui a la tête qui tourne. Déformation professionnelle... Interjection de surprise.
- F. Qui présente une entorse.
- G. Yourtes et wigwams. Le querelleur la cherche.
- H. Il en faut pour avoir beaucoup de temps. Qui suit un arrangement.

HORIZONTALEMENT

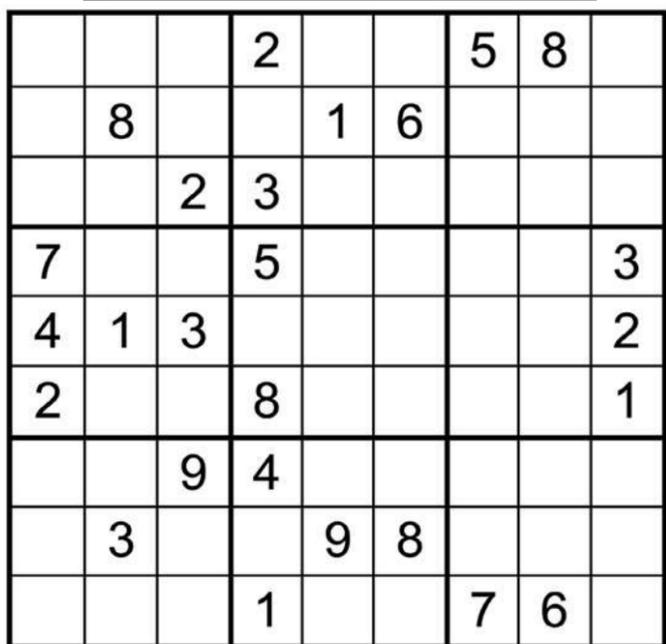
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Faire des plans sur la comète.
- 3. Renvoyé.
- 4. Armes de choc au Moyen-Âge.
- 5. Assailli de toutes parts.
- 6. Ils cherchent le tuyau. Ils s'imposent comme une grande puissance.
- 7. Vieux bœuf aujourd'hui disparu. Petite mesure.
- 8. Région de l'Est.
- 9. Il est toujours avant elle. Portion de tripes.
- 10. Branche de l'Oubangui. Vallée marine bretonne.
- 11. Belle carte. Seaborgium.
- 12. À droite sur la carte. Mauvais accueil.

LES MOTS FLÉCHÉS

VACARME DISCORDANT	VILLE DE LA MAYENNE	DESTINÉE	CROCHET DE BOUCHER	DONNA SES INSTRUCTIONS	ÉLIMÉRAS
CHEFS MAFIEUX	RAYÉ DE LA LISTE	CHÂTEAU DE DIANE	NEZ FAMILIER	ARBRES VERTS	COMPLÈTEMENT GELÉE
				DEVANT LES AUTRES	
CULTURE AN-TILLAISE					
À L'ODEUR SALÉE			PRENDRE CONNAISSANCE DU BOUQUET		
				UNE HISTOIRE DE FAMILLE	
MÉDIOCRE					
BOISSON AU SALON					
					CUBITUS
					ASSISTE LA RÉDACTION
GENRE MUSICAL DE BEYONCÉ	REMPLOIT EN TASSANT BIEN				GRANDS BASSINS POUR LES NAVIRES
					FIN D'INFINITIF
ELLE FUT VACHE POUR ZEUS					L'ALLEMAGNE ACTUELLE
BRASIER					
		DÉCHIRÉ	ANNIVERSAIRE	MOUVEMENTS DE LA MER	AUSSI, ABRÉGÉ
		PORT D'ISRAËL	DOMPTA	BONNE ANGLAISE	DÉESSE DE LA TERRE
CROQUÉES DE MANIÈRE SATIRIQUE	RÉORGANISÉE				
	COMPAGNON D'ÈVE				
MALSAIN ET NUISIBLE					
FLEUVE DU NORD					
	IL BAVARDE EN SE LISANT LES PLUMES			PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL	
ENVOYÉ TRAVAILLER AILLEURS				QUI SONT À MOI	



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACETONE AGRES AIDE CEDRE EBRANLE EMPIRE EVACUER FARFADET FAYOT
 FONCE GRAVE GREGORIEN GROTTÉ GUERRIER IDÉE ILLICO IOTA MONACO
 ONDÉE OPPROBRE PARTISAN RABLE RIDE SADIQUE TÊTE TRAIT TRANCHOIR
 TRIEUSE VERGLACE

N	T	E	T	E	E	E	E	I	M	E	T
A	E	R	I	E	R	L	C	O	T	O	R
S	C	I	A	D	D	B	N	T	Y	E	I
I	A	E	R	N	E	A	O	A	I	D	E
T	L	D	T	O	C	R	F	R	R	M	U
R	G	L	I	O	G	H	R	R	P	B	S
A	R	D	I	Q	N	E	O	I	A	P	E
P	E	V	A	C	U	E	R	I	D	F	O
E	V	A	R	G	O	E	A	G	R	E	S

13^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA EN OCTOBRE PROCHAIN

Huit troupes étrangères attendues

Huit troupes théâtrales étrangères représentant autant de pays, sont attendues pour animer la 13^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, prévue du 10 au 18 octobre prochain.

Un programme varié et éclectique, alternant les représentations, la formation, les conférences et les rencontres, a été concocté pour la nouvelle édition de cette manifestation culturelle, a souligné le directeur de la communication du festival, Boualem Chouali. «Au cœur de la manifestation figurent des expériences, des résonances, des performances, regroupées autour d'une trentaine de rendez-vous, déclinés de façon à célébrer l'art dramatique dans toutes ses variations mais, aussi, à satisfaire un public large et surtout exigeant», a-t-il précisé. Pour la circonstance, «plusieurs spectacles et animations de rue» sont prévus pour donner au festival théâtral «une tonalité populaire», a ajouté M. Chouali. La manifestation se déroulera dans une double version, à la fois en «In» et en «Off», l'une domiciliée au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh et l'autre à la maison de la Culture de Béjaïa. La première version verra «défiler» les troupes étrangères, composées, notamment, de celles de Russie, d'Italie, d'Égypte, de la Côte d'Ivoire, de la Jordanie, de la Palestine et du Sahara occidental. La seconde version sera ouverte pour



En marge du festival, il est prévu, au Centre national de recherche en langue et culture amazighes, l'organisation d'un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre amazigh, qui sera focalisé sur la transécriture et son impact sur la promotion de la langue et de la culture amazighes.

accueillir exclusivement les troupes nationales qui s'étaient distinguées en 2023 et 2024 dans diverses manifestations et compétitions nationales, a expliqué la même source. Huit spectacles sont ainsi retenus, dont celui du récipiendaire du Festival du théâtre professionnel d'Alger, celui de «Ethawra» (La révolution), du théâtre de Sidi Bel-Abbès, qui livre une relecture mordante et tragique du

«Cadavre encerclé», de Kateb Yacine, que la critique a jugé, à sa sortie, en décembre 2023, «éclatante». Le cas vaut aussi pour la pièce «Le Barbier de Séville», produite par la troupe du Théâtre régional de Annaba (TRA), une tragédie adaptée de l'œuvre de Pierre Beaumarchais, accueillie avec beaucoup d'enthousiasme au Théâtre national d'Alger (TNA) en mars dernier, dans le sillage de la

célébration de la Journée internationale du théâtre. Dans ce lot, figurent également, à titre d'encouragement, trois œuvres de théâtre d'expression amazighe, apanage de troupes des wilayas de Bouira et de Tizi-ouzou, a relevé Boualem Chouali. Il a expliqué qu'entre les espaces du «In» et «Off», une place de choix a été faite pour «le conte» dont la forme semble séduire grands et petits,

comme en témoigne l'afflux du public de plus en plus nombreux et de plus en plus enthousiaste à chacune des représentations, a-t-il fait remarquer. Les contes sont prévus à la maison de la Culture, et des conteurs sont également programmés dans plusieurs établissements scolaires à travers toute la wilaya. Les spectacles des troupes étrangères qui constituent «la grande attente et la grande attraction», seront aussi «porteurs de beaucoup d'éclat de par leur diversité. Certains constituent de grands classiques et référents universels, comme c'est le cas pour la troupe russe qui va jouer les charmes et la puissance d'une farce dramatique de Tchekov (1884), qui porte un regard dérisoire et drolatique sur la condition humaine et qui promet d'ores et déjà un moment de grand théâtre», selon M. Chaouli. Le cas vaut aussi pour la troupe Italienne qui veut se poser en plongeur dans la matrice de la mafia qu'elle croque sans modération dans un humour caustique.

En marge du festival, il est prévu, au Centre national de recherche en langue et culture amazighes, l'organisation d'un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre amazigh, qui sera focalisé sur la transécriture et son impact sur la promotion de la langue et la culture amazighes.

I.Med Amine/avec Aps

ÉTABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Lancement des concours «Nouvelle» et «Al-Kalima Al-mouaâbira»

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a lancé un appel à candidature pour la 17^e édition du concours «Nouvelle» intitulé «Premier Novembre 1954...70 ans après» et la 19^e édition du concours «Al-Kalima Al-mouaâbira» (parole expressive) intitulé «Un poème pour la Palestine», et ce, dans le cadre de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, indique un communiqué de l'Établissement. Les deux concours ont pour objectif de «raviver l'esprit de compétition parmi les plumes créatives afin de leur permettre de libérer leurs talents et créativité littéraires et poétiques» pour être «une plateforme pour les auteurs et les jeunes talents» sans distinction d'âge, écrivant en arabe classique et dialectal, tamazight et français.

Le dernier délai pour le dépôt des œuvres des candidats est fixé au 17 octobre prochain, date coïncidant avec le 63^e anniversaire de la journée de l'immigration (manifestations du 17 octobre 1961).

La remise des

prix (trois prix pour chaque langue) se déroulera lors d'une cérémonie qui sera organisée en parallèle avec la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. Concernant la 17^e édition du concours «Nouvelle», l'organisateur exige que les œuvres déposées n'aient pas été publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas 10 pages à l'adresse suivante: Concours Nouvelle, Bibliothèque de jeunesse, Didouche Mourad, 40-38 Didouche Mourad, Alger.

S'agissant de la 19^e édition du concours «Al-Kalima Al-mouaâbira», le règlement intérieur du concours stipule que les œuvres poétiques déposées n'aient pas été publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas trois pages à l'adresse suivante: Concours Al-Kalima Al-mouaâbira, Bibliothèque de jeunesse Didouche Mourad 38-40 Didouche Mourad - Alger.

I.Med Amine/
avec Aps

C'EST LA MEILLEURE SÉRIE DE L'ANNÉE

Une fiction historique de James Clavell fait florès

Désigné meilleure série dramatique de l'année 2024 lors des Emmy Awards, ce programme est disponible en streaming et vous auriez tort de vous en priver. Chaque année, les Emmy Awards viennent couronner les séries marquantes des mois passés. La cérémonie de remise de prix a rendu son palmarès dans la nuit du 15 au 16 septembre 2024. Et une nouvelle série a explosé les compteurs et s'est largement imposée face à la concurrence, avec pas moins de 18 récompenses dans les catégories dramatiques, faisant d'elle la série qu'il ne fallait absolument pas rater en 2024. Et bonne nouvelle, il est possible de la voir en streaming. Cette fiction historique est l'adaptation d'un best-seller de l'écrivain, scénariste, réalisateur et producteur britannique d'origine australienne James Clavell. L'intrigue se déroule au Japon, au XVII^e siècle, alors qu'une guerre civile approche. Un commandant anglais pourrait avoir un impact décisif sur la vie politique du pays, alors qu'un seigneur nippon est, lui, engagé dans une lutte à mort contre ses ennemis du Conseil des régents, et comp-

te bien se servir du nouveau venu pour faire pencher la balance en sa faveur. Au milieu, se trouve une traductrice, noble chrétienne dont la lignée est tombée en disgrâce, qui possède donc un pouvoir décisif. Cette série, c'est Shogun. Lors de sa sortie en février dernier, Shogun a rapidement été comparé à Game of Thrones par la critique américaine pour ses intrigues politiques complexes et ses scènes parfois brutales. Qualifiée de fresque historique et ambitieuse qui a atteint un consensus rare, cette série en seulement dix épisodes (d'une durée moyenne d'une heure chacun) a fait l'unanimité également en France par son ambition narrative et visuelle. Shogun était donc la grande victorieuse des Emmy Awards avec ses 18 récompenses. Sacrée Meilleure série dramatique et meilleure réalisation, elle a également offert un prix d'interprétation aux acteurs Hiroyuki Sanada et Anna Sawai. Cette série est ainsi entrée dans l'histoire de la cérémonie de remise de prix américaine comme la série la plus récompensée pour une seule saison.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:06	12:42	16:11	18:52	20:17

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME (FAA)

26 RECORDS NATIONAUX BATTUS EN 2024

Vingt-six nouveaux records nationaux ont été enregistrés au cours de l'année 2024 dans différentes spécialités et catégories d'âge, a annoncé mardi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), quelques jours seulement après la clôture de la saison sportive sur piste. Le plus important parmi ces nouveaux records a probablement été celui de Djamel Sedjati, ayant couru le 800 mètres en 1:41.50", soit beaucoup mieux que les anciens

champions Saïd-Guerni Djahir et Taoufik Makhloufi. Les deux derniers records en date remontent à trois jours, avec tout d'abord celui du semi-marathon, établi par le natif de Chlef, Mohamed Benyettou, à Copenhague (Danemark), avec un chrono de 1h00:55". L'ancien record était détenu par Kamel Kouhil depuis 1999. Le deuxième record a été réalisé le même jour, aux Championnats arabes

des moins de 18 ans, disputés à Al-Taïf (Arabie Saoudite), où l'équipe algérienne du relais féminin, menée par une autre Chélifienne, Nesrine Abed, a réussi un chrono de 2:14.57". Plusieurs autres records nationaux ont été préalablement réalisés, y compris chez les moins de 14 ans, les moins de 16 ans et les moins de 20 ans, ce qui montre, selon l'instance fédérale, que l'athlétisme algérien "se porte bien".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 // N°905 // PRIX 20 DA

L'AGENCE ESPAGNOLE EFE RÉVÈLE :

Le Makhzen pousse les jeunes Marocains au suicide

Lors des arrestations de dimanche et aux premières heures de lundi matin, des affrontements ont éclaté entre les migrants, qui ont même jeté des pierres sur les forces de l'ordre sur le chemin de la frontière et dans les rues de Fnideq, causant des dégâts matériels, selon l'agence de presse espagnole.

De nombreux jeunes Marocains tentent de fuir en masse vers le territoire espagnol, parfois au péril de leur vie, pour échapper à la misère et au chômage qui les rongent mais aussi pour des raisons liées à la corruption qui gangrène le royaume, selon une enquête réalisée par l'agence espagnole EFE auprès de migrants qui ont tenté, dimanche dernier, de rejoindre Ceuta à partir de la ville de Fnideq. L'agence EFE a cité, dans son enquête, le témoignage du jeune Adam, âgé de 17 ans, qui s'est joint à l'appel viral lancé sur les réseaux sociaux pour entrer massivement à Ceuta dimanche. Selon EFE, ce Marocain fait partie des milliers de personnes qui essaieraient d'entrer à Ceuta dimanche dernier par la zone de



la barrière frontalière connue sous le nom de Finca Berrocal. D'après une récente enquête du Baromètre arabe, 55 % des jeunes Marocains âgés de 18 à 29 ans ont envisagé d'émigrer, principalement pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons liées aux possibilités d'éducation et à la corruption sévissant dans le royaume. Lors des arrestations de dimanche et aux premières

heures de lundi matin, des affrontements ont éclaté entre les migrants, qui ont même jeté des pierres sur les forces de l'ordre sur le chemin de la frontière et dans les rues de Fnideq, causant des dégâts matériels, selon l'agence de presse espagnole. «C'est le chaos. A la frontière il y a eu une grêle de pierres lancées par les migrants depuis les collines autour du poste frontière de

Tarajal. Les chauffeurs de taxi qui se trouvaient là ont été contraints de fuir l'endroit», a déclaré un des chauffeurs de taxi de la frontière. Les événements de dimanche soir ne sont pas nouveaux et rappellent, entre autres, l'effroyable massacre commis le 24 juin 2022 par les autorités marocaines qui avaient réprimé de manière sanglante des migrants africains qui tentaient de rejoindre l'enclave espagnole de Melilla, dont des dizaines ont été tués brutalement, un massacre qui avait provoqué un tollé international. Et, selon des observateurs, ce qui s'est passé, dimanche soir, est bien plus qu'une tentative des Marocains de fuir la misérable réalité dans le Royaume. C'est une tentative du Makhzen de faire pression sur Madrid en utilisant la carte de la migration clandestine pour qu'elle accède à ses demandes, même si elles sont contraires au droit international. Il n'est pas exclu que l'arrivée de milliers de Marocains dans la zone frontalière entre le Maroc et l'Espagne soit un message du Makhzen au gouvernement de Pedro Sanchez pour dire que toute action qui irait à l'encontre des intérêts du Makhzen, que ce soit au Sahara occidental ou ailleurs, sera suivie de vagues de migrants clandestins.

COMMERCE EXTÉRIEUR

DOUZE ENTREPRISES ALGÉRIENNES À «FOODEX SAUDI»

Pas moins de douze entreprises algériennes prennent part à la 11^e édition du Salon des industries alimentaires et des boissons, Foodex, qui se tient du 16 au 19 Septembre 2024 à Riyad, en Arabie saoudite. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de participation de l'Algérie aux manifestations économiques et expositions à l'étranger pour l'année 2024, sous la tutelle du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Lors de la première journée de l'exposition, l'ambassadeur d'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite, Oualid Cherif, a visité les stands des exposants et a appelé les représentants des entreprises participantes à déployer des efforts pour promouvoir les produits algériens sur le marché saoudien, d'autant qu'il existe de grandes opportunités pour pénétrer le marché saoudien, compte tenu de la qualité et des prix compétitifs des produits algériens, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Le ministère a révélé que cette exposition est une opportunité pour les entreprises algériennes de faire connaître leurs produits, de chercher des réseaux durables sur ce marché, de renforcer les relations d'affaires et d'encourager les échanges des entreprises algériennes avec leurs homologues.

COOPÉRATION

L'Algérie et la Pologne veulent renforcer leurs relations économiques

L'ambassadeur d'Algérie en Pologne, Mohamed Salah Eddine Belaid, a accueilli hier le président du Conseil d'Affaires Pologne-Algérie, Janusz Wiśniewski, lors d'une rencontre axée sur le renforcement des relations économiques entre les deux pays. Les discussions ont porté sur les nombreuses opportunités de coopération bilatérale, avec un intérêt particulier pour les secteurs stratégiques. Ces échanges, qualifiés de constructifs, ouvrent de nouvelles perspectives pour une collaboration économique fructueuse, avec pour objectif de dynamiser les partenariats existants et de créer de nouvelles synergies entre l'Algérie et la Pologne. Cette rencontre marque une étape importante dans l'approfondissement des liens économiques entre Alger et Varsovie, et laisse entrevoir des avancées concrètes dans un avenir proche.

PRIX DU POULET

DE NOUVELLES MESURES POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE

La Fédération nationale des éleveurs de volailles vient de révéler l'approbation préliminaire du ministère de l'Agriculture pour modifier l'arrêté ministériel conjoint relatif à la mise en consommation des volailles abattues et éviscérées. La fédération a expliqué, dans une publication sur les réseaux sociaux, qu'à la suggestion de la Fédération nationale des éleveurs de volailles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, une approbation

préliminaire a été donnée pour modifier l'arrêté ministériel conjoint n° 1416 du 2 juillet 1995, modifié et complété par l'arrêté ministériel n° 1422 du 26 mai 2001, relatif à la mise en consommation des volailles abattues et éviscérées. La nouvelle modification prévoit la réduction de la durée d'élevage de 7 semaines à 5 semaines (35 jours) minimum, ainsi que la réduction du poids minimum autorisé pour la consommation de

poulet abattu et éviscéré à 1,4 kg. La fédération a souligné que cette modification offrirait aux petits éleveurs de nombreux avantages, notamment la réduction des coûts de production, la réduction des problèmes sanitaires dans les fermes avicoles et la réduction de la mortalité des poulets. Cette modification permettra de réduire l'utilisation de médicaments, notamment les antibiotiques, d'améliorer les critères de production (densité, indice de

consommation), et de mieux contrôler les indicateurs de consommation (éviter le gaspillage alimentaire et les coûts de production). Ladite modification devrait augmenter également, selon la fédération, le nombre de cycles d'élevage des poulets à 7 cycles par an, augmentera la production de viande blanche, réduira la facture d'importation des matières premières et offrira un produit à des prix abordables pour le consommateur.

